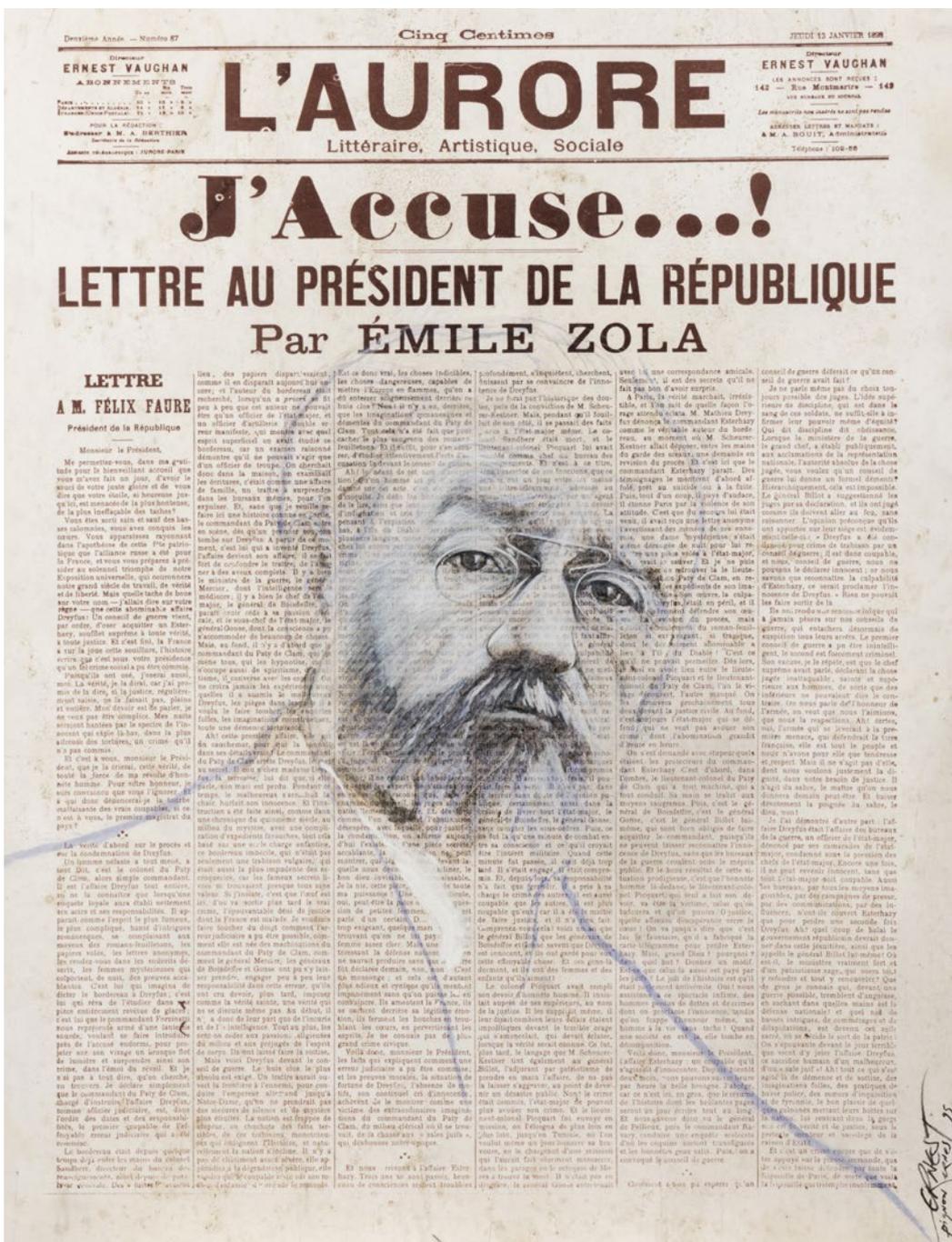


Dossier pédagogique L'Affaire Dreyfus Engagement et propagande



Ernest Pignon-Ernest, Portrait d'Émile Zola sur le texte de son article « J'accuse » à la une de L'Aurore du 13 janvier 1898, Paris, inv. 2020.20.001.

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Présentation et mode d'emploi du dossier pédagogique</b>	<b>4</b>
<b>L'affaire Dreyfus dans les programmes scolaires. Pistes pédagogiques</b>	<b>6</b>
<b>I. L'engagement et ses formes</b>	<b>10</b>
> Soutenir	10
> Écrire	15
> Pétitionner, souscrire	20
> Se rassembler, s'unir	24
> Témoigner son soutien	28
<b>II. Propagande</b>	<b>33</b>
> Campagnes de presse	33
> L'affiche	37
> Le dessin de presse, la caricature	40
> Objets populaires, objets dérivés	44
<b>Chronologie illustrée</b>	<b>50</b>
<b>Glossaire</b>	<b>55</b>
<b>Biographies des principaux protagonistes</b>	<b>58</b>
<b>Bibliographie sélective</b>	<b>64</b>
<b>Sitographie</b>	<b>65</b>

# Introduction

Dès 1898 paraît chez l'éditeur dreyfusard Stock un opuscule intitulé *L'Opinion publique et l'Affaire Dreyfus*. Tout au long de l'Affaire, libelles, articles de journaux, caricatures scrutent l'opinion et s'efforcent de la rallier à leur camp.

Cependant, pour les historiens, l'opinion publique est bien difficile à appréhender. En ce qui concerne l'affaire Dreyfus, l'historiographie a d'abord privilégié les sources de police et la presse. Les premières sont très abondantes : elles relatent tous les meetings, tous les rassemblements, tous les incidents relatifs à l'Affaire mais témoignent davantage des manifestations de l'opinion publique que – pour reprendre leur propre vocabulaire – de « l'état des esprits ». Les journaux commentent abondamment l'Affaire et jouent un rôle déterminant dans son déroulement : ils sont à la fois des instruments d'information et des outils de propagande, au même titre que les brochures ou les affiches présentées dans ce dossier, ce qui ne permet pas toujours de percevoir la lecture que pouvait en faire le public.

Au musée d'art et d'histoire du Judaïsme, dans le fonds Dreyfus, sont conservés de très nombreux exemples de ces documents de propagande. Le musée est également riche de lettres – individuelles ou collectives –, qui permettent de saisir, de plus près, la réaction de citoyens qui se sont sentis concernés par l'Affaire, en France mais aussi dans d'autres pays d'Europe et d'Amérique. Ces courriers ne traduisent pas l'opinion du plus grand nombre, probablement resté indifférent au sort de Dreyfus ; ils se distinguent des manifestations de rue, majoritairement antidreyfusardes, mais témoignent de la pénétration des débats entre partisans de la « chose jugée » et partisans de sa révision bien au-delà des milieux intellectuels parisiens, dans les quartiers ouvriers, les campagnes, et de leur écho, parfois quotidien, dans les familles. Les hommes et les femmes – nombreuses –, qui ont écrit ces lettres sont sensibles à la souffrance d'Alfred et de Lucie Dreyfus, convaincus par les arguments de la presse dreyfusarde, des intellectuels, et indignés par l'erreur judiciaire.

En s'adressant aux Dreyfus pour les reconforter, ils revendiquent aussi leur légitimité à être des acteurs de la mobilisation, à agir en citoyens rationnels et responsables. L'écriture d'une lettre est en effet, comme la signature d'une pétition dans la presse ou la participation à une manifestation, une manière de s'engager. Certes, ces lettres restent le plus souvent non publiées, donc moins risquées pour leurs auteurs, mais par leur contenu – propositions d'arguments stratégiques, informations sur la presse locale ou témoignages de démarches personnelles de propagande – elles contribuent à la défense du capitaine Dreyfus.

Ces documents permettent donc d'accéder à une appréhension intime de l'affaire Dreyfus et d'observer la manière dont elle a pu constituer pour beaucoup, très éloignés parfois des milieux les plus mobilisés, une véritable expérience citoyenne.

**Marie Aynié**, historienne, auteure de *Les Amis inconnus. Se mobiliser pour Dreyfus, 1897-1899* (Toulouse 2011)

## Présentation et mode d'emploi du dossier pédagogique

En 2006, pour le centenaire de la réhabilitation du capitaine, le musée d'art et d'histoire du Judaïsme présentait l'exposition « Alfred Dreyfus. Le combat pour la justice ». À cette occasion, l'équipe éducative éditait un dossier pédagogique qui mettait en exergue la figure paradoxalement souvent négligée d'Alfred Dreyfus, en s'appuyant entre autres sur ses écrits. Ce dossier pédagogique est toujours accessible en ligne sur le site du musée.

Depuis, le mahJ reçoit de nombreuses classes du secondaire qui viennent découvrir son exceptionnel fonds d'archives sur l'affaire Dreyfus, exposé dans ses salles par roulement, et participer à un atelier.

Le présent dossier pédagogique vient donc en complément des documents déjà disponibles, en explorant, cette fois, l'Affaire sous l'angle de l'opinion publique et, partant, de l'engagement. Il permettra d'étudier, d'une part, les différents outils de propagande mis en œuvre par les deux partis, dreyfusard et antidreyfusard, pour convaincre l'opinion française et, d'autre part, la manière dont celle-ci y fut sensible ou à l'inverse y résista. C'est à cette dernière réaction que le dossier pédagogique s'attache, en faisant découvrir les différentes formes d'engagement déployées au cours de l'Affaire.

Dans ce cadre, les textes et les gestes au fondement de l'engagement des intellectuels pour la cause dreyfusarde sont bien sûr présentés. Cependant, en puisant dans les nombreuses lettres de soutien écrites à Lucie Dreyfus pendant la détention de son mari présentes dans les collections du mahJ, le dossier révèle d'autres engagements, publics ou intimes, provenant d'inconnus. L'étude de ces archives permet d'éclairer l'engagement dreyfusard, certes largement minoritaire, mais souvent oublié, et nuance une lecture répandue d'une France monolithique, entièrement rangée derrière l'armée, la « raison d'État », la « chose jugée », voire l'« état d'esprit antisémite » relevé à l'époque par le dreyfusard Bernard Lazare.

Ce dossier s'appuie exclusivement sur le fonds d'archives que possède le mahJ, en particulier celui constitué par le don exceptionnel en 1997 des petits-enfants du capitaine Dreyfus, comportant 2 571 pièces inventoriées par l'historien Philippe Oriol. Certains de ces documents originaux sont reproduits dans le dossier pour être lisibles et utilisables comme supports d'activités pédagogiques. Tous sont accessibles sur le catalogue en ligne du musée, où le fonds Dreyfus est classé à part, et peuvent faire l'objet de recherches par les élèves depuis un ordinateur connecté. Ainsi, les lettres retranscrites dans le dossier peuvent être lues dans leur graphie originale sur cette base, le numéro d'inventaire de chaque document étant indiqué pour pouvoir les retrouver facilement. Pour certains documents, des activités pédagogiques sont proposées à la suite de leur présentation.

Étudier la formation et le poids de l'opinion publique dans l'affaire Dreyfus permet entre autres d'éclairer le débat actuel suscité par les usages d'Internet. Devant la massification des informations et la rapidité de leur diffusion sur Internet, il est parfois difficile de s'y retrouver et de distinguer le « vrai » du « faux », « l'information » de « l'idéologie ».

En présentant les différentes formes d'engagement et les moyens de propagande adoptés lors de l'affaire Dreyfus, que l'on a souvent qualifiée de « première affaire médiatique », les élèves auront à leur disposition des outils de compréhension, à la fois de cette époque charnière de l'histoire politique française où la République se trouva en péril, mais aussi de notre actualité, travaillée encore par de dangereux antagonismes desquels il est difficile de se départir. L'objectif du mahJ est ainsi de transmettre aux jeunes générations confrontées aujourd'hui à la diffusion pléthorique d'informations, voire de rumeurs, parfois au service d'idéologies néfastes, l'expérience de Français d'un autre temps, issus de milieux reconnus (« les intellectuels »), ou au contraire du peuple et des marges de la société, qui ont su se forger des convictions à l'encontre d'une idéologie dominante et d'une opinion massivement convaincue de la culpabilité d'un innocent.

#### ► Légende des pictogrammes



Les loupes indiquent qu'il s'agit d'un document d'archives conservé au mahJ. La loupe violette signale que le document est reproduit en annexe.



La loupe blanche indique qu'il n'est pas reproduit.

- \* L'astérisque signale que vous trouverez les noms de mouvements et d'organismes politiques et les événements historiques expliqués dans le glossaire p. 55-57, ainsi que les noms des principaux protagonistes dans les éléments biographiques p. 58-63.

# L'affaire Dreyfus dans les programmes scolaires.

## Pistes pédagogiques

### ► Niveau :

Cycle 3

### ► Disciplines :

Français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, arts plastiques

### ► Liens avec les programmes scolaires :

#### > Classes de CM1 et CM2

##### ► Français

- Héros/héroïnes et personnages : découvrir des œuvres, des textes et des documents mettant en scène des types de héros ou d'héroïnes, des héros/héroïnes bien identifiés ou qui se révèlent comme tels ; comprendre les qualités et valeurs qui caractérisent un héros/une héroïne ; s'interroger sur les valeurs socioculturelles et les qualités humaines dont il/elle est porteur/se, sur l'identification ou la projection possible du lecteur.
- La morale en question : découvrir des récits, des récits de vie, des fables, des albums, des pièces de théâtre qui interrogent certains fondements de la société comme la justice, le respect des différences, les droits et les devoirs, la préservation de l'environnement ; comprendre les valeurs morales portées par les personnages et le sens de leurs actions ; s'interroger, définir les valeurs en question, voire les tensions entre ces valeurs pour vivre en société.

##### ► Enseignement moral et civique

- Le respect d'autrui : respecter autrui et accepter les différences ; le respect des différences ; les préjugés et les stéréotypes ; l'intégrité de la personne.

##### ► Arts plastiques

- La représentation plastique et les dispositifs de présentation : la narration visuelle ; les compositions plastiques, en deux ou trois dimensions, à des fins de récit ou de témoignage ; l'organisation des images fixes et animées pour raconter.

#### > Classes de CM2

##### ► Histoire-géographie

- Thème 1 : Le temps de la République ; 1892, la République fête ses cent ans ; l'école primaire au temps de Jules Ferry ; des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs.

## ► Niveau :

Cycle 4

## ► Disciplines :

Français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, arts plastiques

## ► Liens avec les programmes scolaires :

### ► Enseignement moral et civique

- Respecter autrui : comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui ; comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences ; distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion ; savoir identifier les formes de discrimination ; comprendre les notions de droits et de devoirs des individus dans une société ; appréhender en situation que des valeurs de la République peuvent entrer en tension.
- Construire une culture civique : l'engagement ou les engagements ; définir l'engagement ; avoir conscience des formes de l'engagement ; expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité ; expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie.

### ► Arts plastiques

- La représentation ; images, réalité et fiction ; questionnements : le rapport au réel et la valeur expressive de l'écart en art ; les images artistiques et leur rapport à la fiction, notamment la différence entre ressemblance et vraisemblance.
- La narration visuelle : mouvement et temporalité suggérés ou réels, dispositif séquentiel et dimension temporelle, durée, vitesse, rythme, montage, découpage, ellipse...

## > Classes de 4<sup>e</sup>

### ► Français

- Agir sur le monde : informer, s'informer, déformer ; découvrir des articles, des reportages, des images d'information sur des supports et dans des formats variés, se rapportant à un même événement, à une question de société ou à une thématique commune ; comprendre l'importance de la vérification et du recoupement des sources, la différence entre fait brut et information, les effets de la rédaction, de la citation réduite et du montage ; s'interroger sur les évolutions éditoriales de l'information.

### ► Histoire-géographie

- Thème 3 : Société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle ; une difficile conquête ; voter de 1815 à 1870 ; la Troisième République.

## > Classes de 3<sup>e</sup>

### ► Français

- Vivre en société, participer à la société : dénoncer les travers de la société, découvrir des œuvres, des textes et des images à visée satirique, relevant de différents arts, genres et formes ; comprendre les raisons, les visées et les modalités de la satire, les effets d'ironie,

de grossissement, de rabaissement ou de déplacement dont elle joue, savoir en apprécier le sel, et en saisir la portée et les limites ; s'interroger sur la dimension morale et sociale du comique satirique.

- Agir sur le monde : agir dans la cité ; individu et pouvoir ; la ressemblance ; découvrir des œuvres et des textes du XX<sup>e</sup> siècle appartenant à des genres divers et liés à des bouleversements historiques majeurs ; comprendre en quoi les textes littéraires dépassent le statut de document historique et pourquoi ils vont au-delà du témoignage et de la simple efficacité rhétorique ; s'interroger sur les notions d'engagement et de résistance, et sur le rapport à l'histoire qui caractérise les œuvres et textes étudiés.

## ► Niveau :

Lycée

## ► Disciplines :

Français, histoire, enseignement moral et civique

## ► Liens avec les programmes scolaires :

### > Classes de 2<sup>de</sup> générale et technologique

#### ► Français

- La littérature d'idées et la presse du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle.

### > Classes de 1<sup>re</sup> générale et technologique

#### ► Enseignement moral et civique

- Axe : Fondements et fragilités du lien social : comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés (comparaison avec l'affaire Dreyfus) ; les fragilités liées aux mutations économiques : régions en crise, chômage, transformation du monde du travail, inégalités et expression du sentiment de déclassement ; la montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel ; la défiance vis-à-vis de l'information et de la science (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de prétendues « vérités » alternatives).

#### ► Français

- La poésie du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle.

### > Classes de 1<sup>re</sup> générale

#### ► Histoire

- Thème 2 : La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) : chap. 1 : La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire ; chap. 2 : L'industrialisation de la France et l'accélération de ses transformations économiques et sociales ; chap. 3 : La France et la construction de nouveaux États par la guerre et la diplomatie.
- Thème 3 : La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial : chap. 1 : La mise en œuvre du projet républicain ; chap. 2 : Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 ; chap. 3 : Métropole et colonie.

► **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**

- Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication : axe 2 : Liberté ou contrôle de l'information : un débat politique fondamental.

> **Classes de 1<sup>re</sup> technologique**

► **Histoire**

- Thème 2 : Les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870 : politique et société sous la Deuxième République et le Second Empire.
- Thème 3 : La Troisième République : un régime, une colonie ; la Troisième République avant 1914 : un régime, un empire colonial.

## I. L'engagement et ses formes

Prendre parti publiquement selon ses convictions profondes, telle peut être une définition de l'engagement des femmes et des hommes lors de l'affaire Dreyfus. Les premiers à s'engager pour défendre Alfred Dreyfus, car intimement persuadés de son innocence, sont les membres de sa famille. C'est tout d'abord en lui témoignant leur soutien total au travers de nombreuses lettres qu'ils le préservent du sentiment d'anéantissement et de désespoir, et lui permettent de résister. Dès la condamnation du capitaine en 1894, le combat de Mathieu Dreyfus est aussi de rendre publique l'injustice subie par son frère en cherchant à imposer ses convictions à la presse et à impliquer des personnalités du monde des lettres et de la politique. Enfin, en 1898, suite à l'acquittement du véritable traître – le commandant Walsin Esterhazy\* –, de nombreuses personnalités, scandalisées par l'issue du procès, interviennent dans le champ public pour manifester leurs convictions.

### › Soutenir

# Famille Dreyfus # Archives familiales # Correspondance

Les premiers défenseurs d'Alfred Dreyfus appartiennent à son cercle familial – ce sont, en première ligne, son épouse, Lucie Dreyfus, et son frère, Mathieu Dreyfus. La correspondance fournie de la famille Dreyfus, depuis l'arrestation du capitaine et pendant ses cinq années de déportation sur l'île du Diable, où il est isolé à des milliers de kilomètres de la France et promis à l'oubli, est le « seul lien qui lui reste pour exister moralement et intellectuellement dans l'univers de déshumanisation qu'on lui impose<sup>1</sup> ». La ferveur et la ténacité que ses proches expriment dans leurs lettres sont au fondement de la résistance de Dreyfus face au mépris et aux mauvais traitements qu'il endure au bagne.



Van Bosh, *Portrait de Lucie Dreyfus*, photographie, Paris, inv. 97.17.058.025.

Lucie Dreyfus, mère de deux jeunes enfants, Marguerite et Pierre, au moment de l'arrestation du capitaine Dreyfus, a un rôle prépondérant dans le soutien moral de son mari, en particulier au cours de ses cinq années de détention à l'île du Diable. Les archives du mahJ conservent des lettres émouvantes d'Alfred à Lucie. Ces écrits témoignent combien les nouvelles envoyées par sa femme, « seule personne dont les lettres régulières restent autorisées<sup>2</sup> », sont vitales. Cette correspondance surveillée ne permet certes pas aux époux de communiquer sur l'Affaire elle-même. Mais, comme l'atteste la lettre ci-dessous, écrite depuis le dépôt de Saint-Martin-de-Ré juste avant son départ pour l'île du Diable, partager ses angoisses et son désespoir, s'épancher sans honte auprès d'un cœur compatissant, recevoir des preuves d'amour et d'admiration, mais aussi connaître les petits détails de la vie familiale, à commencer par celle de ses enfants, sont d'un grand réconfort pour Dreyfus. Durant toute l'Affaire, Lucie aura été ainsi la discrète mais indéfectible compagne du capitaine.

\* L'astérisque suivant les noms de personnages historiques indique que ces derniers figurent dans les biographies des principaux protagonistes (classés par ordre alphabétique) p. 58-63.

1. Vincent Duclert, « Une résistance dévoilée », dans Marie-Neige Coche et Vincent Duclert, *Alfred et Lucie Dreyfus. Écrire, c'est résister. Correspondance (1894-1899)*, Paris, Gallimard, coll. Folio Inédit histoire, 2019, p. 50.

2. *Idem*.

Après l'arrestation de son mari, le 15 octobre 1894, elle subit les perquisitions de son domicile et ne communique la nouvelle qu'à sa mère. Autorisée par l'armée, le 1<sup>er</sup> novembre, elle prévient son beau-frère, Mathieu, à qui elle laisse la stratégie de défense de son mari. Elle voit Alfred Dreyfus dans ses prisons parisiennes à partir du 2 janvier 1895, puis à l'île de Ré les 14, 15 et 21 février, et dès son retour, le 1<sup>er</sup> juillet 1899, à la prison militaire de Rennes. En 1895, Lucie Dreyfus, réfugiée chez ses parents à Paris, renonce à rejoindre la Guyane et s'installe au Vésinet. Tutrice de son mari condamné, elle est amenée à le représenter juridiquement. Elle est mêlée à toutes les étapes débouchant sur la première cassation<sup>3</sup>.

## > Documents présentés



\* **Lettre d'Alfred Dreyfus à Lucie Dreyfus**  
**Saint-Martin-de-Ré, Charente-Maritime, France**  
**31 janvier 1895**  
**Inv. 97.17.002**

[doc. 1]

Dépôt de Saint-Martin-de-Ré

Le 31 janvier 1895

Noms et prénoms : Dreyfus Alfred

Jeudi

Ma chère Lucie,

Enfin voici de nouveau le jour heureux où je puis t'écrire. Je les compte hélas les jours heureux !

En effet, je n'ai plus reçu de lettres de toi depuis celle qui m'a été remise dimanche dernier. Quelle souffrance épouvantable ! Jusqu'à présent, j'avais chaque jour un moment de bonheur, en recevant ta lettre. C'était un écho de vous tous, un écho de toute votre sympathie qui réchauffait mon pauvre cœur glacé.

Je relisais ta lettre 4 ou 5 fois, je m'imprégnais de chaque mot... peu à peu les mots écrits se transformaient en paroles dites... il me semblait bientôt t'entendre me parler, tout près de moi...

Oh ! Musique délicieuse, qui allait à mon âme.

Puis depuis quatre jours, plus rien, la morne tristesse, l'épouvantable solitude.

Je me demande vraiment comment je vis, nuit et jour, mon seul compagnon est mon cerveau ; aucune occupation si ce n'est de pleurer sur mes malheurs.

La nuit dernière, quand j'ai pensé à toute ma vie passée, à tout ce que j'ai peiné, travaillé, pour acquérir une situation honorable... puis quand j'ai comparé avec ma situation présente, des sanglots m'ont saisi la gorge, il me semblait que mon cœur se déchirait et j'ai dû, pour que mes gardiens ne m'entendissent pas, tant j'étais honteux de ma faiblesse [?], étouffer mes pleurs sous mes couvertures.

Vraiment c'est trop cruel !

Ah combien j'éprouve aujourd'hui qu'il [est] parfois plus difficile de vivre que de mourir !

Mourir c'est un moment de souffrance mais c'est l'oubli de tous les maux, de toutes les tortures. Tandis que porter chaque jour le poids de ses souffrances, sentir son cœur saigner et chacun de ses nerfs torturé [sic], toutes les fibres de la sensibilité travailler l'une après l'autre... souffrir enfin le long martyr [sic] du cœur...

Voilà ce qu'il y a de vraiment épouvantable.

Mais ce droit de mourir je ne l'ai pas, nous ne l'avons ni les uns ni les autres. Nous ne l'aurons que quand la vérité sera découverte, que lorsque mon honneur me sera rendu. Jusqu'ici il faut vivre. Je fais tous mes efforts pour cela, j'essaie d'annihiler en moi toute la partie intellectuelle et sensible pour vivre en bête, uniquement préoccupé de satisfaire mes besoins matériels.

Quand donc cet horrible martyre sera-t-il fin[i], quand donc connaîtra-t-on la vérité ?

J'ai reçu hier le linge que tu m'as envoyé.

Je n'ai toujours pas la permission de fumer, ce me serait un compagnon de mon horrible solitude.

Veux-tu je te prie, faire renouveler la demande.

Comment vont mes pauvres chéris ?

Quand je pense à eux, c'est un torrent de larmes.

Et toi, j'espère que ta santé est bonne. Il faut te soigner, mon chéri. Les enfants d'abord, la mission que tu as à remplir ensuite, t'imposent des devoirs que tu ne peux pas manquer.

Pardon [pour] mon style baroque et décousu.

3. Pour plus d'informations sur Lucie Dreyfus, consulter la page qui lui est consacrée sur le site « Dreyfus réhabilité » du ministère de la Culture : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/dreyfus-et-les-siens/l-engagement-des-proches/lucie-epouse-indefectible.htm>

\* La loupe violette, accompagnée du numéro du document entre parenthèses, signale que ce dernier est reproduit en annexe.

Je ne sais plus écrire, les mots ne me viennent tant mon cerveau est délabré ! Il n'y a plus qu'un point fixe dans ma tête ; l'espoir de connaître un jour la vérité, et voir mon innocence reconnue et proclamée. C'est ce que je balbutie nuit et jour, dans mes rêves comme dans mon réveil.

Quand pourrais-je t'embrasser et retrouver dans ton profond amour, la force qui m'est nécessaire pour aller jusqu'au bout de cet épouvantable calvaire. Embrasse tout le monde pour moi  
Baisers aux chéris  
Je t'embrasse comme je t'aime / Alfred

## > Activités élèves

### ► Répondez aux questions ci-dessous :

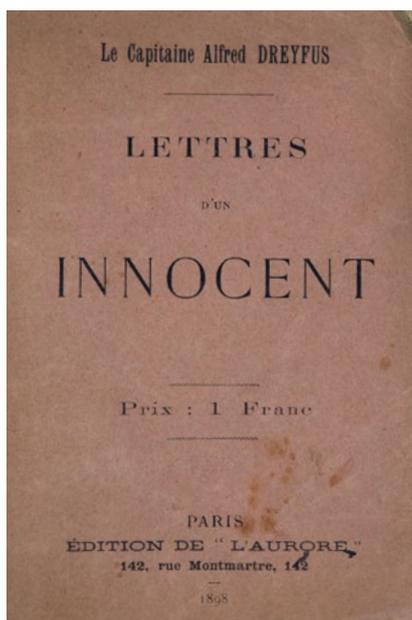
- Relevez les caractéristiques de la forme épistolaire. Précisez la situation d'énonciation : qui est l'expéditeur ? qui est le destinataire ? où et quand la lettre a-t-elle été écrite ?
- Quels liens unissent l'expéditeur de la lettre et le destinataire ? Relevez les termes qui le prouvent.
- Quel est le thème principal abordé ? Citez le texte pour justifier votre réponse.
- Dans quel état d'esprit l'expéditeur de la lettre se trouve-t-il ?
- Quel est l'objectif de cette lettre ?
- Quels sentiments l'expéditeur souhaite-t-il susciter chez son destinataire ?
- Relevez dans un tableau à deux colonnes les termes appartenant au champ lexical de l'amour et ceux à celui de la souffrance. Que constatez-vous ?
- À quels événements la lettre fait-elle référence ?
- Cette lettre a-t-elle vocation à être lue par un public au départ ?
- Pourquoi alors a-t-elle été regroupée avec d'autres et publiée ?

Le 19 janvier 1898, soit six jours après le manifeste d'Émile Zola dans *L'Aurore*, un autre journal dreyfusard, *Le Siècle*, entreprend de publier les lettres de Dreyfus à sa femme sous le titre *Lettres d'un innocent*<sup>4</sup>. C'est le député Joseph Reinach\*, dreyfusard de la première heure et proche de la famille, qui persuade Lucie Dreyfus, d'abord réticente, à rendre publiques ces écrits intimes. L'objectif est de donner une autre image d'Alfred Dreyfus, vu par la majorité de la population comme un traître. Ainsi que le résume la journaliste dreyfusarde Bradamante à Reinach\* : « Puisque la vérité ne peut pas pénétrer les esprits par la voix de la raison, il faudrait tenter de la faire pénétrer dans les cœurs avec les sentiments<sup>5</sup>. » « L'homme qui a écrit ces lettres, écrit Zola, n'est pas coupable. Lisez-les, lisez-les un soir avec les vôtres, au foyer domestique. Vous serez baigné de larmes<sup>6</sup>. »

4. Le capitaine Dreyfus, *Lettres d'un innocent*, Paris, P.-V. Stock, 1898. Pour consulter en ligne cet ouvrage, voir Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4941c>

5. Bradamante, lettre à Joseph Reinach, 27 juillet 1898, BnF, NAF 13578, f° 4, cité par Marie Aynié, dans *Les Dreyfusards « anonymes ». Étude de l'engagement des inconnus en faveur du capitaine Dreyfus*, mémoire de DEA sous la direction de Patrick Cabanel, université du Mirail, Toulouse, 2001-2002, p. 48.

6. Dans Edmond de Haime, *L'Affaire Dreyfus. Des faits acquis à l'histoire*, Paris, P.-V. Stock, 1898, p. 361, cité dans V. Duclert, « Une résistance dévoilée », art. cit., p. 48.



Alfred Dreyfus, *Lettres d'un innocent*, 1898, livre imprimé, Paris, inv. 2004.27.032.

Il s'agit donc pour le camp dreyfusard d'utiliser les lettres d'Alfred à Lucie comme une nouvelle arme de persuasion et de sensibiliser le cercle familial.

Si la publication des lettres n'a pas changé radicalement l'opinion des Français, majoritairement convaincus de la culpabilité du capitaine, une partie non négligeable de ceux-ci se révèlent cependant sensibles au désespoir de Dreyfus, comme en témoignent les lettres d'inconnus envoyées à Lucie Dreyfus<sup>7</sup>. La lecture des *Lettres d'un innocent* a bouleversé leur point de vue sur l'Affaire, ou conforté une conviction intime. En outre, la publication de ce recueil des lettres d'Alfred Dreyfus à sa femme replace le principal intéressé au centre de son affaire, laquelle s'est faite jusque-là en son absence. Les lecteurs appréhendent ainsi pour la première fois le calvaire du déporté et découvrent la dimension intime du drame à travers l'exposition des sentiments et des émotions d'un homme présenté comme froid et insensible par la presse.



Mathieu Dreyfus, vers 1880-1890, photographie, portrait-carte, inv. 99.52.022.09.

**Mathieu Dreyfus** est l'aîné de deux ans d'Alfred. En 1885, il devient le directeur de la filature de coton familiale à Mulhouse. Le 1<sup>er</sup> novembre 1894, quand il reçoit le télégramme de sa belle-sœur lui annonçant l'arrestation de son frère, il se rend à Paris sans délai. Persuadé qu'Alfred est innocent, sûr de régler rapidement une simple « erreur judiciaire », Mathieu Dreyfus met finalement ses affaires de côté pour se consacrer entièrement à la libération et à la réhabilitation de son frère durant les cinq ans d'emprisonnement de celui-ci. Pour cela, il entreprend de nombreuses démarches : trouver un avocat, faire publier des articles, rencontrer différentes personnalités militaires et politiques, et même consulter une voyante. Devançant Émile Zola, il est le premier accusateur public du commandant Esterhazy\* dans une lettre ouverte au ministre diffusée le 16 novembre 1897 dans *Le Figaro*. Mais c'est à travers sa très importante correspondance avec le capitaine Dreyfus que l'on sent de sa part le plus infaillible soutien fraternel, ainsi qu'en témoigne cette lettre envoyée juste après la dégradation militaire, dans laquelle, réitérant sa prière de ne pas céder au désespoir, il lui promet une totale réhabilitation.

7. Voir *infra*, p. 20.



## Lettre de Mathieu Dreyfus à Alfred Dreyfus

Paris

7 janvier 1895

Inv. 97.17.031.001

---

[doc. 2]

Paris, le 7 janvier 1895

J'aime à te donner, mon pauvre et cher Fred, le nom que je te donnais autrefois ; il me semble qu'en t'appelant ainsi, ma pensée est plus près de toi et tu sens mieux que je suis avec toi.

Quel épouvantable supplice, quelles tortures t'avons-nous obligé à subir samedi. Nous t'avons supplié de vivre, nous te voulions vivant pour avoir plus de courage pour déchiffrer le mystère qui plane sur ta tragique histoire.

Tu as cédé à nos prières, tu as subi le dernier des outrages, tu as gravi ton calvaire jusqu'au bout ;

je remercie la providence de t'en avoir donné le courage.

Maintenant il faut que ton énergie morale te soutienne ; il faut que tu attendes avec foi et avec courage l'heure de la réhabilitation.

Nous mettons à la « révélation » de la vérité tout ce que nous avons de force et de courage.

Je t'embrasse affectueusement

Ton tout dévoué frère

Mathieu

## › Écrire

# Rôle de la presse # Émile Zola # Bernard Lazare

Le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle est sans conteste « l'âge du papier », selon la formule de Félix Vallotton dans son dessin publié dans *Le Cri de Paris* qui montre une terrasse de café où tous les consommateurs sont plongés dans la lecture d'un journal. En effet, c'est sous la Troisième République qu'est votée la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, qui favorise l'apparition de nouveaux journaux. Grâce aussi aux progrès techniques, la presse se développe alors largement : les lecteurs disposent d'une centaine de journaux quotidiens à Paris et de 257 titres en province. *Le Petit Journal* est tiré à un million d'exemplaires ; son supplément hebdomadaire illustré est vendu 5 centimes, avec une couverture en couleurs dès 1890.

La presse joue un rôle clé dans l'Affaire, car, durant les douze années sur lesquelles celle-ci s'étendit, « les Français [n'en] surent [...] que ce que la presse leur communiquait<sup>8</sup> ».

Par la presse, l'affaire Dreyfus se développe essentiellement comme une affaire d'opinion publique, ce que souhaite le déporté, et ce que met en œuvre son frère Mathieu.

Pour l'histoire d'espionnage initiale, le 31 octobre, l'agence Havas annonce l'arrestation d'un officier français pour espionnage et *Le Soir* révèle le nom d'Alfred Dreyfus. C'est ensuite le quotidien antisémite *La Libre Parole* qui mentionne, le 1<sup>er</sup> novembre 1894, l'arrestation d'un officier juif et fait campagne pour sa condamnation. Pour la relance du dossier, le 15 novembre 1897, c'est dans *Le Figaro* que Mathieu Dreyfus porte ses accusations contre le commandant Esterhazy\*. L'Affaire devient totalement politique quand *L'Aurore* publie, sous le titre « J'accuse...! », la lettre ouverte d'Émile Zola au président de la République. Sa diffusion à 300 000 exemplaires, le 13 janvier 1898, puis les deux procès faits à l'écrivain cristallisent les deux camps.

Même si la majeure partie de la presse internationale défend l'innocence d'Alfred Dreyfus, la plupart des journaux français sont antidreyfusards : *L'Éclair*, *La Patrie*, *L'Intransigeant*, *La Libre Parole*, *La Croix*, *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Matin* – « soit un tirage global quotidien d'environ cinq millions d'exemplaires<sup>9</sup> ». Leurs thèmes de prédilection sont le nationalisme et l'antisémitisme, en dénonçant le péril allemand et l'argent juif corrupteur. Dans le cadre de l'Affaire, la presse antidreyfusarde prône le respect de la chose jugée, de l'ordre et de l'armée.

Les journaux dreyfusards sont rares et d'une audience bien moindre : on peut citer *L'Aurore*, *Le Siècle*, *La Lanterne*, *Le Radical*, *Le Rappel*, *La Fronde*<sup>10</sup>. Ces quelques publications dreyfusardes sont la tribune des plus fervents défenseurs du capitaine pour retourner l'opinion en sa faveur. Avant Émile Zola et son célèbre « J'accuse...! », le premier à avoir pris la plume pour soutenir publiquement l'innocence de Dreyfus est l'écrivain anarchiste juif Bernard Lazare.

8. Patrice Bousset, *L'Affaire Dreyfus et la Presse*, Paris, Armand Colin, coll. Kiosque, 1960.

9. Pierre Birnbaum, *L'Affaire Dreyfus. La République en péril*, Paris, Gallimard, coll. Découvertes, 1994, p. 61.

10. Pour avoir un rapide descriptif des journaux cités et consulter en ligne des numéros, voir Gallica : <https://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens?mode=desktop>

## > Documents présentés



\* Bernard Lazare, *Une erreur judiciaire. La vérité sur l'affaire Dreyfus*<sup>11</sup>

Bruxelles

1896

Inv. IM/0847.45



Aron Gerschel,  
*Bernard Lazare*, 19<sup>e</sup> siècle,  
photographie, carte album,  
Paris, inv. 99.52.009.

### Bernard Lazare

Mathieu Dreyfus se rapproche de l'écrivain Bernard Lazare dès 1894 et le convainc d'écrire un texte en faveur de son frère. En tant qu'anarchiste, Lazare est d'abord réticent à l'idée de défendre un militaire, bourgeois de surcroît. Mais depuis les années 1890, il combat l'antisémitisme et réfléchit sur ses origines et ses conséquences. L'arrestation de Dreyfus, « à qui l'état-major et le clergé feraient endosser le costume de traître<sup>12</sup> », le conforte dans cette opinion. L'ensemble de ses recherches très précises autour des conditions d'arrestation et de condamnation du capitaine paraît une première fois en 1896 en Belgique, sous la forme d'une brochure qu'il envoie sous pli à trois mille cinq cents personnalités. En 1897, une seconde édition de la brochure est publiée à Paris par l'éditeur dreyfusard Pierre-Victor Stock (le même qui publiera *Lettres d'un innocent*), complétée d'éléments nouveaux. Cette voix dissonante dans un concert d'écrits diffusant l'idée de la culpabilité de Dreyfus trouble l'état-major en présumant l'existence d'un faux ajouté à la dernière minute au cours du procès sans que ni Dreyfus ni son avocat ne fussent avertis, cette pièce secrète ayant pu influencer les juges militaires. Tout au long de son écrit, Lazare clame haut et fort l'innocence du capitaine et accuse ses juges d'iniquité. Une seule phrase, mais tranchante, explique l'acharnement des militaires contre le capitaine Dreyfus par l'antisémitisme présent au sein de l'armée : « Il est encore temps de se ressaisir. Qu'il ne soit pas dit qu'ayant devant soi un juif, on a oublié la justice<sup>13</sup>. »

La démonstration de Lazare convainc le vice-président du Sénat, Auguste Scheurer-Kestner\*, qui se lance dans une enquête et une demande de révision du procès de Dreyfus. La clarté de la démonstration et le ton accusateur inspirent aussi Zola pour sa tribune dans *L'Aurore*, dont le retentissement constitue sans conteste un tournant dans l'Affaire.

\* La loupe blanche indique que le document n'est pas reproduit en annexe.

11. Pour consulter en ligne les deux éditions de la brochure, voir Gallica : Bernard Lazare, *Une erreur judiciaire. La vérité sur l'affaire Dreyfus* (1<sup>re</sup> édition), 1896, Bruxelles, Vve Monnom : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k990551n>  
Bernard Lazare, *La Vérité sur l'affaire Dreyfus. Une erreur judiciaire* (2<sup>e</sup> édition), 1897, P.-V. Stock [Paris] : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5808575v>

12. Bernard Lazare, cité par Philippe Oriol dans sa préface à Bernard Lazare, *Juifs et antisémites*, Paris, Allia, 1992, p. X.

13. B. Lazare, *Une erreur judiciaire...*, *op. cit.*, p. 24.



Émile Zola, « J'accuse<sup>14</sup>... ! », *L'Aurore*

Paris

13 janvier 1898

Inv. 96.33.004

[doc. 3]



Nadar, *Émile Zola*, vers 1890, photographie, carte album, Paris, inv. 99.52.005.

Si Zola reste indifférent à l'arrestation de Dreyfus en 1894, occupé par l'écriture de son roman *Rome*, « J'accuse...! » vient après deux ans au cours desquels l'écrivain publie des articles dans *Le Figaro* pour défendre la République face à la puissance de la presse, « voyant tout, fouillant tout, disant tout », et au développement de l'antisémitisme qu'il dénonce dans « Pour les juifs » (*Le Figaro*, 16 mai 1896). Ses rencontres avec Lazare puis Scheurer-Kestner\* – dont il avait fait un article élogieux dans *Le Figaro* du 25 novembre 1897 après que le sénateur a pris publiquement la défense de Dreyfus – achèvent de le convaincre de l'innocence du capitaine. C'est auprès de Scheurer-Kestner qu'il puise ses informations, et c'est à Lazare qu'il emprunte la litanie des « j'accuse » que l'écrivain anarchiste avait développée dans sa troisième brochure sur l'Affaire. Enfin, en 1897, il publie à titre d'auteur une *Lettre à la jeunesse* et une *Lettre à la France*, en faveur de Dreyfus et contre l'antisémitisme. C'est l'acquiescement à l'unanimité du commandant Esterhazy\*, découvert comme le véritable traître, le 11 janvier 1898, qui est à l'origine de la rédaction le 12 janvier de cette lettre ouverte adressée au président de la République et de sa publication dans

le quotidien *L'Aurore* sous le titre « J'accuse...! » – titre choisi par Georges Clemenceau\*, alors éditorialiste du journal. Pour accueillir le pamphlet de Zola, *L'Aurore* du 13 janvier est tirée exceptionnellement à 300 000 exemplaires. Après un retour sur l'arrestation et la condamnation de Dreyfus, et sur l'acquiescement d'Esterhazy, Zola accuse, en les nommant, des responsables appartenant à l'armée et à l'État. Au-delà de la citation des différents généraux à l'origine de l'Affaire, l'écrivain s'en prend plus largement à l'armée, à « l'esprit de corps » et aux « passions religieuses du milieu » : l'antisémitisme. L'affaire Dreyfus est « l'affaire des bureaux de guerre », réglée en huis clos selon une justice inique. Il accuse également la presse d'avoir « imposé l'erreur » à l'opinion et d'« empoisonner les petits et les humbles [...] en s'abritant derrière l'odieux antisémitisme ».

À la fin de sa « Lettre au président de la République », Zola cite les différents articles de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, sur lesquels il compte jouer pour provoquer un procès de presse. De fait, le ministère de la Guerre poursuit l'écrivain pour diffamation. Mais le but est atteint : on reparle du capitaine, reclus sur l'île du Diable.

L'aspect graphique du journal correspond à un choix éditorial destiné à marquer les esprits : proche de l'affiche, du placard publicitaire, avec son titre en lettres énormes qui ressemble à un cri, que vont reprendre les crieurs de journaux sur les boulevards – « [...] car en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, l'événement se découvre dans la rue ».

14. Pour consulter en ligne le texte complet, voir Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k701453s>  
Pour consulter en ligne *L'Aurore* du 13 janvier 1898, voir Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k701453s>

## > Activités élèves

### ► Une première page de journal

- L'organisation de la une d'un journal : replacez les mots suivants dans les cadres qui leur correspondent : titre du journal, manchette, bandeau, oreille, colonne, filet.
- Quelle est la date de publication de ce numéro de *L'Aurore* ?
- Sous quel régime politique la France se trouve-t-elle alors ?

### ► Une lettre

- Relevez deux indices caractéristiques d'une lettre ?
- Qui est l'émetteur de cette lettre ?
- Qui en est le destinataire ?
- Cette lettre a-t-elle été envoyée directement à son destinataire ? Justifiez votre réponse.
- Dans quel contexte cette lettre a-t-elle été écrite ?

### ► Une lettre ouverte

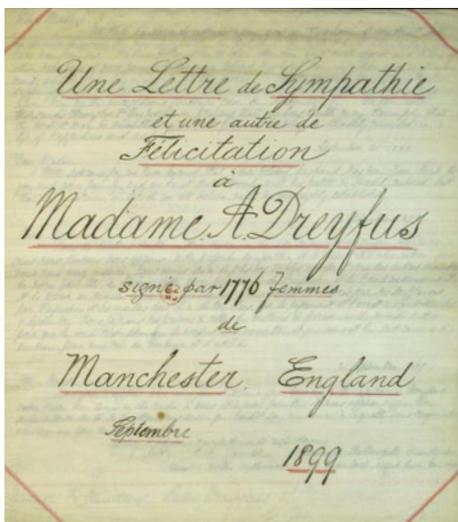
- Quelles personnes l'émetteur accuse-t-il ? De quoi les accuse-t-il ?
- Dressez la liste des personnes impliquées et nommées par l'émetteur, puis classez-les en deux colonnes : « pour » ou « contre » Dreyfus.
- Comment cette accusation est-elle mise en valeur par les premiers mots de chaque phrase ? Quelle est la figure de style utilisée ?
- À quelle date la phrase « Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute justice » fait-elle référence ?
- Relevez les termes appartenant au champ lexical du mensonge.
- Quelles sont les intentions de l'émetteur en écrivant cette lettre ? Justifiez votre réponse en citant le texte.
- Quelle est la figure de style utilisée dans la phrase : « Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière » ? Expliquez-la.
- Qu'est-ce que le droit de grâce ? À qui est-il appliqué ?
- Relevez d'autres procédés rhétoriques utilisés par l'émetteur pour convaincre son destinataire.
- Par quels moyens l'émetteur fait-il appel à la sensibilité du lecteur pour le persuader ?
- Qu'est-ce qu'une lettre ouverte ? Pourquoi peut-on dire que l'émetteur rédige ici une lettre ouverte ?

► L'après « J'accuse...! »

- À l'affaire Dreyfus se greffe l'affaire Zola, suite à la publication de cet écrit. En quoi cette dernière consiste-t-elle ?
- Recherchez quels sont les artistes qui ont soutenu Zola. Pourquoi dit-on que l'affaire Dreyfus signe le début de l'engagement des artistes ?

## › Pétitionner, souscrire

# Pétitions # Intellectuels # Femmes



Première page de la pétition signée par 1 776 femmes britanniques pour soutenir Lucie Dreyfus, Manchester, Grande-Bretagne, 9 septembre 1899, inv. 97.17.054.001.

Si elle préexistait, la signature publique est une des formes d'engagement la plus répandue pendant l'affaire Dreyfus. Apposer son nom sur une protestation, une pétition, une déclaration collective, une souscription... est une manière de soutenir publiquement tel ou tel camp, de faire nombre et de se compter, de tenter d'influer sur « les procédures, les institutions et l'opinion publique<sup>15</sup> ». Au cours de l'année 1898, au moment où les événements s'accroissent, de nombreuses pétitions voient le jour dans différents organes de presse. Ce sont les dreyfusards qui initient la campagne de pétitions. À la suite de la condamnation de Zola après la publication de « J'accuse...! », *L'Aurore* lance une « protestation », dite « Manifeste des Intellectuels », qui court entre le 14 janvier et la fin février 1898, et publie chaque jour la liste des 3 000 signataires. C'est à cette occasion que naît le terme « intellectuel » sous la plume de Maurice Barrès\*, farouche opposant au mouvement pro-Dreyfus. L'écrivain accable ainsi les signataires qui font suivre leur nom de leur titre universitaire. Le vocable, qui se veut ici péjoratif, est repris par les intéressés pour le revendiquer comme ce qui unira désormais le camp

dreyfusiste. Il connaît une grande postérité après l'Affaire jusqu'à nos jours et devient une spécificité française pour qualifier tout universitaire, savant, homme de lettres jusqu'à l'artiste ou le journaliste qui prend publiquement fait et cause pour la justice. Le terme prend donc une connotation politique car il est évident que, d'un point de vue sociologique, les partisans du camp adverse appartenaient eux aussi en majorité à l'intelligentsia, ainsi qu'en témoigne l'adhésion quasi unanime des membres de l'Académie française au mouvement antidreyfusard<sup>16</sup>.

Paraissant simultanément dans *L'Aurore*, *Le Siècle*, *Le Rappel* et *Le Radical* entre le 26 novembre et le 9 décembre 1898, l'« Hommage des artistes à Picquart\* » est la pétition dreyfusarde qui connaît le plus grand succès, en rassemblant environ 45 000 signatures. Le camp antidreyfusard pétitionne aussi. La souscription en faveur de la veuve du commandant Henry, qui s'est suicidé après avoir été reconnu comme le faussaire d'un document contre Dreyfus, rencontre une énorme adhésion dans *La Libre Parole*, le journal antisémite d'Édouard Drumont\*. Un recueil de 676 pages est publié un an plus tard par l'éditeur dreyfusard Stock pour conserver, tel un « mémorial de la honte<sup>17</sup> », l'ensemble des 25 000 noms et les commentaires violemment antisémites laissés par les signataires. Pour les historiens, les pétitions sont un moyen de sonder l'identité des signataires, ainsi que la motivation des engagements quand un commentaire a été laissé. Ce type de recherche sociologique permet de rendre compte de la diversité des milieux dreyfusard et antidreyfusard, au-delà des seuls « intellectuels » pour les premiers, et au-delà de l'armée et du clergé pour les seconds.

15. Bertrand Tillier, *Les Artistes et l'Affaire Dreyfus. 1898-1908*, Seyssel, Champ Vallon, coll. Époques, 2009, p. 135. Sur l'importance des « protestations », des pétitions et autres souscriptions, en particulier chez les artistes, voir le chapitre « Convictions et acclamations » dans ce même ouvrage, p. 129 et ss.

16. Pour une généalogie précise et nuancée du terme « intellectuel », voir Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les Intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 5-40.

17. Pierre Quillard, *Le Monument Henry : listes des souscripteurs classés méthodiquement et selon l'ordre alphabétique*, Paris, Stock, 1899. Pour consulter en ligne ce recueil, voir Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k625571>

Les archives du mahJ conservent des lettres d'inconnus exprimant leur soutien signées collectivement et adressées au capitaine Dreyfus ou à sa femme. Ces missives, qui ne sont pas tout à fait des pétitions puisque les signatures ne sont pas rendues publiques, témoignent de la nécessité pour des groupes, des cercles d'affinité, de faire corps, de se reconnaître entre pairs, de se compter. Certes, ces lettres n'ont sans doute pas été utilisées pour peser sur les décisions comme cherchaient à le faire les pétitions publiques, mais elles ont permis à leurs expéditeurs de témoigner aux Dreyfus leur soutien à leur combat. Dans les documents présentés ici – des extraits d'une pétition de 1 176 femmes britanniques et une lettre signée de 90 noms provenant de Belgique –, il est fait référence au ralliement du « monde entier ». Cette affirmation, qui donne à l'engagement en faveur du capitaine Dreyfus une dimension universelle, atteste du retentissement international de l'Affaire.

### > Documents présentés



**Extrait de *L'Aurore***  
**Paris**  
**14 janvier 1898, coupure de presse**  
**Inv. IM/0847.10**

---

[doc. 4]

Document présentant l'annonce de la première « Protestation » pour la révision du procès du capitaine Dreyfus, suite à la publication de « J'accuse...! », et première liste des signataires (on remarquera certains noms célèbres parmi les premiers signataires, dont Anatole France et Marcel Proust).



**Lettre de soutien à Dreyfus signée par Deny Christian et suivie de 90 signatures**  
**Bruxelles**  
**16 septembre 1899**  
**Inv. 97.17.032.064**

---

[doc. 5]

à Monsieur Alfred Dreyfus  
Capitaine breveté d'artillerie                      **Rennes**

Les soussignés douloureusement émus par le jugement inique de Rennes, vous envoient l'expression de leurs sympathies et de leur estime.

La vérité marche elle se fera jour, quoiqu'on fasse !  
en attendant, consolation suprême... le monde entier est avec vous, convaincu de votre innocence !

Deny Christian



**Extraits de la pétition signée par 1 176 femmes britanniques pour soutenir Lucie Dreyfus**  
**Manchester, Grande-Bretagne**  
**9 septembre 1899**  
**Inv. 97.17.054.001**

---

13 septembre 1899

Chère Madame

Nous ne voulons nullement intervenir dans ce moment de [...]18 douloureux mais nous désirons vous exprimer notre profonde sympathie et le respect et l'admiration que vous nous avez inspiré [sic]. Nous avons suivi de

près vos nobles efforts, et ceux des autres membres de votre famille à libérer votre mari bien-aimé de l'injustice et de l'emprisonnement et de prouver au monde entier son innocence.

---

18. Mot illisible.

Nous avons été navrées par les souffrances, par l'injustice et les insultes dont il a été comblées [sic], par le jugement et l'arrêt inéquitable du 9 septembre. Nous joignons nos prières à celles de milliers de

personnes du monde entier pour que la vérité triomphe, que le verdict soit annulé [sic] et que vous et lui soit [sic] réunis de nouveau, pour une vie de bonheur et d'utilité.

21 septembre 1899

Chère Madame

Nous avons appris avec une joie suprême que Monsieur le Capitaine Dreyfus votre mari bien-aimé a été rendu à vous et à votre famille, et nous espérons que, non seulement sa santé se remettra mais aussi que bientôt son innocence (à laquelle nous croyons tous)

éclatera aux yeux de tout le monde. Veuillez agréer Madame nos sentiments respectueux,  
(Mrs) S. A. Gamble Arnwood Fallersfield Manchester  
(Miss) Helen B. Thomson 23 Ducie [?] Oxford Road  
Manchester

### > Activités élèves

► Complétez le tableau ci-dessous :

Sujet de la pétition	
Événements déclencheurs	
Auteurs de la pétition	
Objectifs poursuivis	
Signataires	
Informations sur les signataires	

► **Répondez aux questions ci-dessous :**

- Qu'est-ce que vous ferait signer une pétition ?
- À votre tour, choisissez une cause qui vous tient à cœur et qui ne vous semble pas suffisamment défendue. Rédigez un court texte pour persuader vos interlocuteurs et les convaincre de signer. Il vous faut être percutant en peu de mots. Tentez ensuite, au sein de votre établissement, de récolter un maximum de signatures sur une durée déterminée par le professeur par groupe de deux.
- Débat : pour ou contre les réseaux sociaux ? Donnez trois arguments et trois exemples pour chacune des positions.
- Discussion : que pensez-vous des lanceurs d'alerte ? Citez ceux que vous connaissez. À quel domaine appartiennent-ils ? Que cherchent-ils à faire ? Pensez-vous que leur démarche est légitime ?

► **Aujourd'hui encore, la pétition est un mode d'engagement et d'action politique très usité. On assiste en particulier à une inflation de pétitions en ligne sur des sites tels que [change.org](http://change.org) ou [wesignit](http://wesignit.com).**

- Rendez vous sur l'un de ces sites et relevez des exemples de pétitions pour les analyser : quel est le sujet de la pétition ? quels en sont les événements déclencheurs ? qui en sont les auteurs ? quels sont les objectifs poursuivis ? qui sont les signataires (relevez les commentaires, par exemple, ou comment les personnes se présentent) ?
- Dans des journaux tels que *Le Monde* ou *Libération* sont régulièrement publiées des lettres ouvertes concernant des événements de l'actualité, signées par des personnalités. Cherchez des exemples et analysez-les.
- À l'ère du numérique, la prise de parole et l'action politique sont facilitées : ainsi du développement des hashtag tels que #metoo ou #blacklivesmatter. Que pensez-vous de ces nouveaux modes d'expression publique et politique numériques ? Est-ce un facteur de progrès de la démocratie ou au contraire un facteur de danger ? Cherchez des exemples dans l'actualité et argumentez.

## › Se rassembler, s'unir

# Ligues # Droits de l'homme # Antisémitisme



L. Sabattier, *Paris dans le brouillard. Les manifestations.*  
« Mort aux juifs !... », janvier 1898, coupure de presse, Paris,  
inv. IM/0806.

L'affaire Dreyfus cristallise les antagonismes au sein de la société française, avive l'antisémitisme latent depuis les années 1880 et renforce les ligues d'extrême droite nées à la même époque : Ligue des patriotes\* (1882), Union nationale\* (1892), Ligue antisémitique française\* (1897)<sup>19</sup>. Face à la libéralisation de la société et à sa laïcisation mise en place par la Troisième République, les résistances – orchestrées notamment par l'Église catholique en plein « sursaut » – sont nombreuses. Dans les années 1890, de nombreux événements fragilisent le corps social et mettent à mal la République et ses nouvelles institutions : grève de Decazeville\*, fusillade de Fourmies\*, montée du mouvement ouvrier et socialiste, scandales à répétition qui touchent le personnel républicain lié au milieu

des affaires (scandale de Panama\*), crises politiques (boulangisme\*, attentats anarchistes\*)... autant d'événements qui s'ajoutent au traumatisme encore vif de la défaite contre l'Allemagne.

Dans ce climat de contestation et de nationalisme exacerbés, l'antisémitisme connaît un développement virulent, où se mêlent antijudaïsme catholique « traditionnel », anticapitalisme et racisme biologique nourri de pseudo-théories scientifiques. En témoignent le succès de l'ouvrage d'Édouard Drumont\* *La France juive* (1886), puis celui de son journal *La Libre Parole*, auxquels fait écho le journal catholique *La Croix*, organes qui proposent une interprétation de la France nouvelle au prisme de la « République juive » – cause profonde de la « décadence de la France ».

En février 1898, face au poids des ligues d'extrême droite qui s'expriment lors de manifestations de rue parfois ponctuées de graves violences antijuives, les dreyfusards décident d'unir leur force dans la Ligue des droits de l'homme et du citoyen (LDH). Luttant contre l'obscurantisme et l'injustice, prônant la République et l'universalisme, la ligue, dirigée par Ludovic Trarieux\*, est rejointe en masse par les intellectuels dreyfusards. Dès sa création, au-delà de la défense de Dreyfus et de Picquart\*, elle se donne pour fondement de protéger toute personne « dont la liberté serait menacée ou le droit violé ». Pendant l'Affaire, la LDH organise des meetings « en faveur de la lumière et de la liberté », élargit les réseaux dreyfusards en ouvrant de nombreuses sections en province – en résumé, elle conforte le parti « révisionniste ».

\* L'asterisque suivant les noms de mouvements politiques, d'événements historiques ou d'organismes politiques signale que ces sont expliqués dans le glossaire p. 55-57.

19. P. Birnbaum, *L'Affaire Dreyfus...*, op. cit., p. 66.

## > Documents présentés



[doc. 6]

Adolphe Léon Willette, *Élections législatives du 22 septembre 1889*

*Ad. Willette, candidat antisémite, affiche, réédition de 1942*

Paris

inv. 2001.13.002

---

Cette affiche en faveur du candidat antisémite Adolphe Willette – directeur de la revue satirique *Le Pierrot* et dessinateur (de sa propre affiche) – pour les élections législatives de 1889 témoigne de la vigueur de l'antisémitisme avant même l'affaire Dreyfus. Elle rassemble, dans son texte comme dans son illustration, toute la complexité des sentiments antisémites et tous les poncifs antijuifs, nés pour certains dès le Moyen Âge : l'antijudaïsme religieux (veau d'or, Talmud brisé opposé à la silhouette de Notre-Dame – symbole d'une France chrétienne) se mêlant à l'antisémitisme « moderne » édicté dans la phrase : « Il n'est pas question de religion mais de race ». Le juif est clairement un bouc émissaire, présenté comme un danger pour les valeurs d'une France qui trouve son origine dans la Gaule (figure du Gaulois armé de la francisque et allégorie de la France sous les traits d'une « Gauloise » portant braies, queue et crête de coq) et qui est ancrée dans la chrétienté (Notre-Dame esquissée à l'horizon) – autant d'éléments qui s'opposent à la France universaliste de la Révolution française mise en avant par la Troisième République. Au premier plan sont représentées les figures contemporaines de la supposée « vraie France » : l'ouvrier, l'étudiant, le soldat issu des rangs, tandis qu'à l'arrière-plan est caricaturé un juif sous les traits d'un camelot et dans l'attitude fuyante du traître. La bourse gisant devant le Talmud brisé reprend le stéréotype du juif et de l'argent.

## > Activités élèves

### ► Répondez aux questions ci-dessous :

- À quelle occasion cette affiche antisémite a-t-elle été produite ?
- Décrivez la femme.
- Quels sont les quatre autres personnages ?
- En quoi cette affiche est-elle l'allégorie d'un nationalisme extrémiste ?
- Montrez sa violence et son horreur.
- Comment une telle affiche a-t-elle pu être utilisée/produite ? Faites référence au contexte historique.
- Est-il encore possible aujourd'hui de produire une affiche de ce type ? Justifiez votre réponse.



**Lettre de Ludovic Trarieux, président de la Ligue des droits de l'homme,  
au capitaine Dreyfus à l'occasion du jour anniversaire de sa grâce**

**Paris**

**7 septembre 1900**

**Inv. 97.17.043.089**

---

SÉNAT

Paris, le 7 septembre 1900

Monsieur,

Nous sommes à la veille du 9 septembre, et nous ne voulons pas commettre la lâcheté de laisser passer ce fatal anniversaire de l'arrêt du conseil de guerre de Rennes sans vous apporter, une fois de plus, le réconfort des sentiments de sympathie dus à votre malheur.

Sans doute vos tortures physiques ont cessé, et, grâce à un acte d'humanité réparatrice, vous vous retrouvez libre au milieu des vôtres, mais nous sentons l'amertume qui doit rester au fond de votre cœur en voyant se prolonger les effets moraux d'une erreur que n'a pas su jusqu'ici réparer la justice, et, tant que de supplice intérieur vous tiendra dans l'angoisse, tous ceux qui ont cru combattre l'iniquité en [...] votre défense resteront avec vous anxieux de l'avenir. Nous ignorons quand il nous sera possible de faire éclater aux yeux des plus résistants l'effroyable méprise judiciaire dont vous avez été victime. Le temps n'y fera rien. Quoiqu'il [sic] advienne, l'autorité de la chose jugée n'a point sur la raison la souveraineté oppressive que certains interprètes de la loi lui attribuent. Si elle exige que votre condamnation s'exécute dans ce que n'a pas pu effacer la grâce qui l'a suivie, elle ne vous enlève point votre liberté de jugement personnel, et le droit de maintenir des convictions qui sont le devoir et l'honneur de votre conscience.

Peu de vies ont été achevées de tristesses comparables aux vôtres. Cependant, comme pour d'autres victimes de la fragilité des décisions

humaines, une consolation semble vous avoir été réservée, c'est de pouvoir penser que vous n'avez pas inutilement souffert.

Le spectacle douloureux de vos épreuves a réveillé les sentiments de solidarité et de bonté qui sommeillent en nous. Vous nous êtes apparu comme un exemple de l'impuissance des résistances individuelles contre la fatalité de certaines injustices. Ce n'est plus à vous seulement que notre pensée s'est alors attachée ; elle est allée à la foule des déshérités et des petits auxquels, dans leur abandon et leur faiblesse, il pouvait être encore plus nécessaire que pour vous-même de tendre une main secourable, et nous nous sommes offerts à les protéger et à les soutenir. Désormais toute victime d'un abus de la force, d'une illégalité, d'un passe-droit peut trouver assistance auprès de l'association que nous avons fondée, et c'est ainsi à vous que tous ceux auxquels il pourra nous être donné de venir en aide seront redevables d'un secours. Une fois encore le bien sera sorti du mal, et vos longs tourments auront servi à soulager d'autres infortunes et d'autres misères.

Nous souhaitons, Monsieur, que cette pensée soit douce à votre cœur, et qu'elle vous élève au-dessus de souvenirs qui ne doivent rester saignants [?] que pour ceux dont la conscience porte le poids de l'injustice !

Recevez, Monsieur, tous nos vœux.  
Le président de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen  
L. Trarieux

## > Activités élèves

### ► Répondez aux questions ci-dessous :

- À quel moment la Ligue des droits de l'homme est-elle créée ? À quel événement cette création fait-elle suite<sup>21</sup> ?
- Qui en est l'instigateur ?
- De qui cette ligue est-elle constituée ?

---

20. Mot illisible.

21. Vous pouvez vous reporter au site

<http://www.lacontemporaine.fr/expositions/ldh/exposition/la-fondation-de-la-ldh/naissance-de-la-ligue-des-droits-de-l-homme>

- Quelle est sa dénomination exacte ? À quelle date celle-ci est-elle adoptée ?
- À quelle date cette lettre a-t-elle été écrite ? Qui en est l'expéditeur et qui en est le destinataire ?
- À quelle occasion a-t-elle été envoyée ?
- Relisez l'avant-dernier paragraphe de la lettre. De ce paragraphe ressort que, dès ses débuts, la Ligue des droits de l'homme généralise la lutte pour la justice dans le cadre de l'affaire Dreyfus à d'autres causes nationales et même internationales, ce qui explique la postérité de l'association et du même coup de l'Affaire jusqu'à aujourd'hui. Consultez le site de la Contemporaine (<http://www.lacontemporaine.fr/186-non-categorise/827-la-ligue-des-droits-de-l-homme-120-ans-d-histoires>) consacré à la Ligue des droits de l'homme et retrouvez des exemples de luttes plus récentes.
- Où en est l'affaire Dreyfus à la date de cette lettre ?
- Que signifie « être gracié » ? Est-ce la même chose qu'être innocenté ? Le capitaine Dreyfus se contente-t-il de cette grâce ? Qu'attend-il de la justice d'après ce que laisse penser cette lettre ?
- Combien de temps après cette lettre le capitaine a-t-il été innocenté ?

## › Témoigner son soutien

# Archives familiales # Amis inconnus # Femmes

Les archives déposées au mahJ par les petits-enfants d'Alfred Dreyfus recèlent de nombreuses lettres de soutien au capitaine et surtout à Lucie Dreyfus. Outre celles écrites par d'illustres représentants intellectuels de la cause dreyfusarde, la majorité de ces missives proviennent de personnes inconnues, désireuses de témoigner leur sympathie aux Dreyfus. Cette prise de position dreyfusarde, certes minoritaire, est largement oubliée de l'historiographie de l'Affaire, qui « privilégie la propagande et l'opinion antidreyfusarde<sup>22</sup> ». « L'effort d'écrire une lettre suppose un engagement convaincu<sup>23</sup> », même s'il reste strictement personnel, contrairement à une signature au bas d'une pétition. Envoyées principalement entre 1898 et 1899, les lettres d'inconnus révèlent les grands moments qui ont fait réagir l'opinion publique : les révélations de l'identité d'Esterhazy\* – le véritable traître –, son procès et son acquittement, le « faux Henry », l'arrestation du colonel Picquart\*, le procès de Zola et le second procès de Dreyfus à Rennes. Les campagnes dreyfusardes jouent aussi un rôle majeur sur l'opinion : le manifeste de Zola dans *L'Aurore* et les différentes protestations lancées par la presse dreyfusarde en soutien à l'écrivain suite à ses poursuites judiciaires, la publication des *Lettres d'un innocent*, etc.

La correspondance adressée aux Dreyfus durant l'Affaire montre que la défense du capitaine déborde le cercle d'une élite intellectuelle parisienne. Elle provient de nombreux citoyens inconnus qui s'engagent au nom de différentes valeurs : « raisons sentimentales », en déplorant la douleur infligée à la famille Dreyfus, ou « principes fondamentaux » comme l'universalisme de la justice. Les expéditeurs sont issus de tous les milieux de la société : bourgeois, ouvriers, employés et même militaires et catholiques. S'ils expriment le « sentiment pessimiste d'appartenir à une minorité<sup>24</sup> », ils affirment cependant leur présence et la précocité de leurs convictions.

Dans les lettres que reçoit Lucie Dreyfus, nombreuses sont celles écrites par des femmes qui s'identifient à elle comme épouses et comme mères. L'affaire Dreyfus a marqué le moment où, pour la première fois, des femmes se sont exprimées sur la scène publique dans un registre politique en signant des pétitions, alors que dans la vie civile et familiale, leur parole était encore considérée comme mineure. Dans leurs missives, les femmes restent très conformes à l'image conservatrice qui leur est imposée en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles revendiquent cependant leur statut de femme comme dépassant l'appartenance religieuse ou sociale<sup>25</sup>.

---

22. M. Aynié, *Les Dreyfusards « anonymes »...*, op. cit., p. 30.

23. *Ibid.*, p. 51.

24. *Ibid.*, p. 54.

25. *Ibid.*, p. 86.

## > Documents présentés

### ► Lettres d'inconnus



**Lettre de M. Roch**  
**Oran, Algérie**  
**13 septembre 1898**  
**Inv. 97.17.033.089**

---

Oran, Boulevard de Tivoli,  
Villa Roch,  
Le 8<sup>bre</sup> 1898<sup>26</sup>

Madame,

Je viens de lire les lettres du capitaine Dreyfus. Cette lecture n'a rien changé à ma conviction. Elle était formée depuis longtemps.

Dès le jour, où la terrible épreuve de la dégradation était infligée à votre malheureux mari ; un doute était entré en moi. Un coupable baisse le front et ne clame pas ainsi son innocence.

Depuis je ne cessai de lire passionnément tout ce qui se rapportait à cette terrible affaire et le doute grandit, grandit, jusqu'au jour où il devint une certitude. Ce jour fut celui où le conseil de guerre acquitta l'être infâme nommé Esterhazy.

Ah ! Madame, dès cette heure où je fus convaincue qu'une effroyable erreur judiciaire avait été commise, toutes vos douleurs eurent un écho dans mon cœur. [...] Cette idée – qu'un châtement immérité est subi, par un homme qu'aujourd'hui je sais être un grand cœur – ne me quitte plus d'un instant. Je ne puis aller nulle part sans qu'elle me suive. N'importe à quel travail mes mains se livrent, l'idée angoissante est présente à ma pensée.

Et je me dis : est-il possible que la France entière ne se lève pas plus pour crier justice ! Ah, que je voudrais pouvoir vous aider, Madame, hélas ! Je ne suis rien, qu'une amie – permettez-moi de prendre ce titre – une amie qui pleure avec vous, et qui demande à Dieu, chaque jour d'abrèger l'immense supplice de votre cher mari.

Rappelez-vous de mon nom, Madame et dites-vous bien, que j'aurai un grand bonheur à pouvoir mettre mes mains dans les vôtres [*sic*] et vous dire de vive voix ; ce que je vous écris.

Comme le dit le capitaine Dreyfus, rien ne vaut la parole. Vous verriez alors que vraiment vos douleurs ont eu un écho dans mon cœur – dans nos cœurs pourrais-je dire, car mes parents pensent ainsi que moi.

Vous avez, Madame, accompli votre tâche sacrée avec une ténacité admirable. Dieu permettra que vos efforts et ceux des hommes admirables qui se sont solidarisés avec vous soient couronnés de succès. Dans la mesure de mes forces, dans le cadre restreint où je me meus, j'ai moi aussi, tenté tout ce qui était possible.

J'ai défendu, hautement, énergiquement, l'innocent et je vous assure qu'il y avait quelques difficultés [...] <sup>27</sup> à le faire il y a un an surtout.

Agréez, Madame, l'expression des sentiments les plus affectueux de celle qui espère se pouvoir bientôt réjouir avec vous.

Vous serez heureuse encore j'en ai le pressentiment et vous prie de transmettre au capitaine Dreyfus l'assurance de ma très haute estime et de toutes mes sympathies.

M. Roch



**Lettre de Vittoria Quartara**  
**Gènes, Italie**  
**18 septembre 1898**  
**Inv. 97.17.033.001**

---

Madame, j'aime mon mari et mes enfants, je peux comprendre toute l'étendue de vos souffrances inouïes et enfin, Dieu soit loué, votre joie et vos bonnes espérances.

Avec toute mon âme, je souhaite une heureuse fin à vos douleurs, une réhabilitation complète et éclatante

à votre mari, vrai martyr du siècle.

Veillez agréer, Madame, les hommages d'une italienne qui vous aime et vous admire.

Vittoria Quartara

Gènes le 18 septembre 1898

26. Formulation de la date telle qu'écrite par l'expéditrice.

27. Mot illisible.



**Lettre d'Hélène Renée**  
**Paris**  
**12 janvier 1898**  
**Inv. 97.17.033.038**

---

6, rue Guichard  
Le 12 janvier 1898

Madame,  
Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître, je ne peux résister à vous témoigner toute ma sympathie. Moi aussi, j'ai cru votre mari coupable ; je ne savais rien que le qui le disait [*sic*] : mais du jour où j'ai lu les lettres, j'ai compris à quel point j'avais été trompée. Oh ! Madame, que je vous plains et que je vous admire d'être si courageuse et si juste au milieu d'un si effroyable malheur, en face d'une si cruelle injustice. Mon cœur se serre en pensant à vous et au Capitaine. J'avais tant désiré, tant espéré que la vérité éclaterait ! Hélas, c'est trop affreux et je me demande comment vous avez la force de résister.

Dieu veuille qu'un jour vous soyez récompensée et que vous soyez réunie à votre mari. Mes vœux et ma sympathie sont peu de chose, Madame, devant votre inconsolable douleur, pourtant l'estime et la considération de personnes honorables, c'est quelque chose et j'en connais beaucoup que j'honore particulièrement qui pensent comme moi. Je voudrais, Madame, avoir l'occasion de vous voir un jour pour vous dire toute ma sympathie et ma considération pour vous et tous les membres de votre famille.

L. H. Renée



**Lettre de R. Loiseleur**  
**Évreux, Eure, France**  
**Septembre 1899**  
**Inv. 97.17.033.145**

---

Madame  
L'auteur de ces lignes n'est certes pas un grand de ce monde, il ne dispose d'aucune influence et ne peut mettre à votre disposition que le bien faible appui de son appréciation personnelle.  
Personnage bien modeste et situation analogue  
Il est catholique et français  
Il jouit de tous ses droits civils et politiques, ne fait partie d'aucun syndicat, pense n'avoir rien à se reprocher et se croit un bon citoyen.  
Il se trouve donc selon lui suffisamment qualifié pour vous adresser cette lettre poussé en cela par le seul sentiment de charité chrétienne que devrait inspirer à tous votre malheur.  
Parmi tous ceux qui sont grandement émus par le spectacle d'une épreuve si terrible et si imméritée, un sentiment d'émulation se produit pour tâcher d'en adoucir l'amertume.  
Permettez-moi Madame d'apporter aussi une petite pierre pour l'édification de ce monument en vous faisant part de la poignante émotion qui m'étreint au vu du résultat des dramatiques événements qui ont fait de votre mari une victime et qui entraînait [...] dans le même tourbillon la femme, les enfants et toute votre famille.

Oui votre malheur est digne de tous les respects et des plus nobles émotions  
J'en souffre comme homme comme patriote et comme chrétien.  
Je voudrais que la présente vous venant d'un inconnu, d'un homme du peuple puisse être tant soit peu réconfortante  
Pour votre mari si stoïque  
Pour vous si noble et si dévouée  
Pour vos enfants si intéressants  
Et pour tous ceux en général qui sont atteints par les événements  
Vous n'ignorez pas Madame que la vérité si elle se fait parfois attendre, elle a toujours son jour.  
Vous, vos parents, vos amis, vous êtes tous ardents pour la faire surgir, pour l'imposer  
Elle ne saurait donc vous échapper  
Laissez-moi donc vous dire Madame ces trois mots :  
Courage – patience – Confiance  
Veuillez agréer Madame pour vous-même mais aussi pour « Lui », l'expression de mes ardents sentiments de profonde compassion et de respectueuse sympathie  
R. Loiseleur  
Employé de chemin de fer



**Carte de visite d'Alcime Quijoux,**  
**directeur d'institution et ex-adjoint à la mairie de Vitry-sur-Seine**  
**Vitry-sur-Seine, Val-de-Marne, France**  
**22 juillet 1906**  
**Inv. 97.17.045.014**

[doc. 7]

Commandant Dreyfus,  
 En me constituant dans ma sphère, depuis 9 ans,  
 l'un de vos plus obscurs, mais de vos plus acharnés  
 et opiniâtres défenseurs, j'ai été humilié, offensé,  
 bafoué, vilipendé, j'ai perdu ma place d'adjoint de  
 Vitry-sur-Seine, et nombre d'élèves de mon institution.  
 Ma petite aisance a périclité mais tout cela m'est égal ;  
 je suis amplement dédommagé de toutes les vilénies

dont j'ai été l'objet, en lisant ce matin dans  
 « mon Rappel » auquel je suis abonné depuis 20 ans,  
 l'éclatante et émouvante réparation d'hier.  
 J'ai été touché jusqu'aux larmes. Et je salue bien  
 profondément et bien respectueusement le  
 « grand martyr » de 1894.

A. Quijoux



**Carte de visite de F. Franck Puaux, officier de réserve de cavalerie**  
**Paris**  
**12 juillet 1906**  
**Inv. 97.17.045.013**

[doc. 8]

Recevez mon Capitaine, l'hommage respectueux  
 et ému de F. Franck-Puaux, officier de réserve de  
 Cavalerie qui a du [s/c] quitter l'armée, pour avoir,

seul de toute la garnison de Lunéville, osé prendre  
 votre défense qui était celle de la justice et de  
 l'honneur de l'armée.

### > Activités élèves

► Lisez les trois lettres de femmes inconnues, complétez le tableau ci-dessous, puis répondez aux questions :

	Lettre 1	Lettre 2	Lettre 3
Qui est l'expéditeur de la lettre ?			
Date d'écriture ?			
Lieu d'écriture ?			

- Qu'ont en commun ces trois lettres ?
- Que remarquez-vous sur leurs lieux d'expédition ? Que peut-on en déduire sur le retentissement de l'affaire Dreyfus ?
- Quelle est la relation entre les expéditrices et la destinataire ?

- Quels sentiments ces trois lettres expriment-elles ? Sont-ils les mêmes chez les trois femmes ?
- Quels sont les champs lexicaux dominants ? Donnez des exemples.
- Par quel événement l'écriture de ces lettres a-t-elle été déclenchée ?
- Quelle en a été la conséquence chez les expéditrices ?
- Quelle image des expéditrices se dégage-t-elle de ces lettres ?
- Quel portrait du capitaine Dreyfus se dessine-t-il au travers de ces lettres ?
- Comment la destinatrice de ces lettres est-elle caractérisée ?
- Quelle est la visée de ces lettres ?

► **Lisez la lettre de R. Loiseleur et les deux cartes de visite et répondez aux questions ci-dessous :**

- De quelle nature ces documents sont-ils ?
- À qui leurs expéditeurs s'adressent-ils ?
- Comparez les trois documents. Qu'ont-ils en commun ?
- Relevez les termes appartenant au champ lexical de la vérité. Montrez que la vérité est le principal objectif des expéditeurs.
- Par quels sentiments les expéditeurs de ces documents sont-ils animés ? Justifiez votre réponse.
- Relevez les termes appartenant au champ lexical de la religion. À quelle religion ceux-ci sont-ils associés. Pourquoi, à votre avis, les expéditeurs recourent-ils au lexique religieux ?
- Comment les expéditeurs expriment-ils leur conviction (types de phrases, vocabulaire, figures de style...) ?
- Quelle est leur intention en écrivant ces documents ? Que souhaitent-ils exprimer à leur destinatrice ?

## II. Propagande

La propagande – du latin *propaganda*, « qui doit être propagé » – se radicalise au cours de l’Affaire dans le but de « modeler les mentalités<sup>28</sup> » et de diffuser des opinions. Si la mobilisation prend d’abord place dans la presse, dans les années 1898-1899, elle déborde dans l’espace public et « transform[e] la rue en tribune<sup>29</sup> ». L’image populaire se répand massivement sous toutes sortes de formes : gravures de presse, cartes postales, photographies, feuilles de chansons illustrées, affiches, papillons, éventails, jeux de société, bibelots variés. La profusion de ces objets et images diffusés dans les librairies, les kiosques, et surtout dans la rue par le biais des camelots, intervient dans le débat public et joue « comme agent d’influence sur l’opinion publique<sup>30</sup> ». Les deux camps se répondent régulièrement par images interposées, parfois en reprenant les mêmes codes graphiques et rhétoriques. Il reste que le camp antidreyfusard développe un discours et une iconographie particulièrement violents, souvent antisémites, et redoutablement efficaces auprès de l’opinion publique, que le camp adverse, soucieux de valeurs humanistes et de justice, n’égale point. Si elle emprunte les mêmes formes d’imagerie populaire pour toucher toutes les strates de la population, la cause dreyfusarde reste de fait moins audible. Le fonds Dreyfus du mahJ contient beaucoup de ces objets et images de propagande. Le présent chapitre se propose d’en présenter quelques-uns en tentant à chaque fois de comparer les productions des deux factions.

### › Campagnes de presse

# Rôle de la presse # Antisémitisme # Femmes



Les journalistes de *La Fronde* lors du procès de Rennes en 1899, inv. 2010.16.001.10.

La presse a un poids considérable dans l’affaire Dreyfus, et ceci dès l’arrestation du capitaine. La charge antisémite apparaît très vite, quelques semaines seulement après l’arrestation et avant même le procès, à la une de *La Libre Parole*, le journal antisémite d’Édouard Drumont\*, du 1<sup>er</sup> novembre 1894. Son titre en lettres énormes – « Haute trahison. Arrestation de l’Officier Juif A. Dreyfus » – introduit immédiatement un préjugé antijuif. Cette rhétorique raciste empoisonne durablement le débat : l’ensemble de la presse s’en empare et l’opinion publique française, nourrie presque exclusivement par ces propos, emprunte largement la pente antisémite. En tout cas, à la suite de l’annonce de *La Libre Parole*, la plupart des titres de journaux affirment, avant même le procès, la culpabilité de Dreyfus<sup>31</sup>. C’est le début d’une campagne de diffamation, voire de divagation, visiblement soutenue par une partie de l’armée.

28. B. Tillier, *Les Artistes et l’Affaire Dreyfus...*, op. cit., p. 177.

29. Selon une expression de Danielle Tartakowsky, dans *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, coll. Historique, 1998, p. 34, cité par B. Tillier, dans *Les Artistes et l’Affaire Dreyfus...*, op. cit., p. 181.

30. *Ibid.*, p. 176.

31. Éric Cahm, « La première affaire Dreyfus dans la presse et dans l’opinion en 1894-1895 : une préfiguration », dans *Les Représentations de l’affaire Dreyfus dans la presse en France et à l’étranger, Littérature et nation*, numéro spécial hors série, actes du colloque de Saint-Cyr-sur-Loire, Tours, Publication de l’université François Rabelais, novembre 1994, p. 2.

Les dreyfusards privilégient l'édition traditionnelle, publiant thèses, « preuves », etc., pour faire entendre la voix de la vérité et de la justice. Les antidreyfusards, quant à eux, s'imposent indéniablement dans la presse, mais aussi dans la rue par le biais des camelots, ces innombrables marchands ambulants qui envahissent les trottoirs des boulevards. En « préférant l'éphémère au durable, la feuille du jour au document d'étude<sup>32</sup> », ils avouent cependant « leur faiblesse théorique<sup>33</sup> ».

La tentation est grande de rapprocher l'usage d'une certaine presse et le rôle des innombrables camelots et autres vendeurs de rue pendant l'affaire Dreyfus à ceux d'Internet aujourd'hui : même rapidité de l'information, diffusion massive, informations non vérifiées, non fondées, voire falsifiées – la consommation effrénée de la presse quotidienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pouvant faire écho à celle de l'information diffusée en continu sur Internet.

La presse dreyfusarde n'est pas moins virulente, même si sa diffusion et sa popularité sont bien moindres. Est présenté ici le travail des « reporteresses » de *La Fronde*, le premier journal féministe français. Sous-titré « Journal quotidien, politique, littéraire, dirigé, administré, composé par des femmes », *La Fronde* naît en pleine affaire Dreyfus, en février 1897, et prend immédiatement parti en faveur du capitaine. D'audience relativement réduite, le journal fait tout de même parler de lui à l'occasion du procès de Rennes en août 1899, alors qu'il envoie quatre envoyées spéciales – « c'est la première fois que des femmes journalistes professionnelles interviendront en tant que telles<sup>34</sup> ».

### > Documents présentés



[doc. 9]

Une de *La Libre Parole*

Paris

1<sup>er</sup> novembre 1894

inv. IM/0128.01

---



[doc. 10]

Une de *La Fronde*

Paris

25 février 1898

inv. IM/0847.01

---

Tout au long du second procès de Dreyfus en août 1899, les « reporteresses » de *La Fronde* – Séverine\*, célèbre journaliste libertaire, Marguerite Durand\*, directrice du journal, et Jeanne Brémontier – écrivent des articles, des billets d'humeur très incisifs sur le monde militaire qui se presse à la barre avec une grande mauvaise foi. Elles publient aussi tous les jours un « compte-rendu sténographique du conseil de guerre de Rennes ». Au début amusés, leurs confrères journalistes finissent par ne plus supporter le ton féministe et impertinent des « frondeuses » ni, pour certains, leur orientation clairement dreyfusarde.

---

32. *Ibid.*, p. 27.

33. *Idem.*

34. Colette Cosnier, « Les “reporteresses” de *La Fronde* », dans *Les Représentations de l'affaire Dreyfus...*, op. cit., p. 73.

## > Activités élèves

### ► Répondez aux questions ci-dessous :

- À quelle date ces unes ont-elles été publiées ?
- À quel stade de l'affaire Dreyfus sommes-nous au moment de leur publication ? Que se passe-t-il alors pour le capitaine Dreyfus ?
- Laquelle de ces unes est-elle dreyfusarde ? Laquelle est-elle antidreyfusarde ? Quels éléments vous ont-ils permis de répondre ?
- Quels ressorts *La Libre Parole* exploite-t-elle pour intensifier et développer l'antisémitisme ?
- Recherchez qui sont les auteurs des articles les plus virulents ?
- Quelle est la particularité de *La Fronde* ? Par qui ce journal a-t-il été fondé ?
- Relevez sur la une de *La Fronde* un élément, une expression qui fait écho aux rumeurs ?
- Quels sont les noms des journalistes de *La Fronde* ?

### ► Trois extraits de lettres de Louise Réville, journaliste à *La Fronde*, à Lucie et Mathieu Dreyfus



**Lettre de Louise Réville**  
**Paris**  
**13 juillet 1898**  
**Inv. 97.17.033.048**

---

Paris 13 juillet 1898,

Madame,

J'ai l'honneur de solliciter la faveur d'être reçue par vous un jour quelconque de la semaine prochaine. [...]

Ce n'est pas une vaine curiosité qui me guide, Madame, dans cette démarche ; j'ai le désir de vous voir avant de commencer une série d'articles que je me propose d'écrire dans *La Fronde*<sup>35</sup>.

Nul ne connaîtra ma démarche, Madame, si vous

le désirez, comme je me tairai sur ce que vous désireriez.

Même si vous préférez, Madame, que je ne publie rien de mon indignation, de ma persuasion, je me conformerai à votre désir, mais je serai heureuse de vous voir, et vous rappeler de me recevoir comme une amie très modeste et très sincère. [...]



**Lettre de Louise Réville**  
**Paris**  
**10 août 1898**  
**Inv. 97.17.033.050**

---

Paris, le 10 août 1898

Madame,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre réponse.

J'ai profité de votre autorisation et je suis allée chez M. votre frère. En son absence, j'ai été reçue

par M. votre neveu, qui a bien voulu me remettre les lettres si tendres, si touchantes, si persuasives de votre sympathique époux. Ces lettres, je les ai

---

35. Tous les mots soulignés sont écrits ainsi dans le texte original.

lues avec un poignant intérêt ; et si je n'avais pas été déjà convaincue de l'innocence du noble martyr, je le serais à cette heure. [...]  
Je voudrais, humble femme, apporter mon faible concours à l'œuvre de réparation qui commence. À La Fronde, Bradamante a écrit de nombreux et beaux articles. Si je ne peux pas utiliser ma plume, peut-être pourrai-je faire, avec une amie qui partage mes sentiments, Mme Renaud, institutrice, rue des Feuillantines, une série de petites réunions populaires où nous nous adresserons à la masse.  
Oui, Madame, mon intention, lorsque je vous aurai vue à votre retour à Paris, pour peu que nous y soyons encouragées, est de commencer une série de

conférences, à l'issue desquelles nous ferions circuler des listes pour recueillir des signatures, en faveur d'une pétition pour la révision du procès. Et quand nous aurions des milliers et des milliers de signatures, nous la ferions présenter à la Chambre des députés. Qu'en pensez-vous, Madame ?  
Croyez-vous Madame à l'utilité de mon aide ?  
Enfin, Madame, en attendant l'honneur de vous voir, je vous prie de bien vouloir me mettre en rapport avec M. Bernard Lazare ou toute autre personne qui consentirait à me guider. Je n'ai pas d'autre pensée que celle d'aider à amener la réparation de l'épouvantable erreur judiciaire qui a atteint votre mari. [...]



**Lettre de Louise Réville**  
**Paris**  
**3 août 1898**  
**Inv. 97.17.033.049**

---

Mercredi, 3 août 1898

Monsieur,

J'ai l'intention d'écrire une série d'articles et de conférences au sujet de l'épouvantable martyr [sic] que subit injustement à l'île du Diable le capitaine Dreyfus. Je veux m'adresser plus particulièrement aux femmes. Mais avant toute chose, j'ai cru bien faire de solliciter l'honneur d'une entrevue avec Madame Dreyfus. Je lui

ai écrit, et elle a bien voulu me répondre, de la campagne où elle soigne un enfant malade. Elle m'autorise, Monsieur, à m'adresser à vous. Si vous voulez bien, Monsieur, me faire l'honneur de me recevoir, soit aujourd'hui soit plus tard, je vous en serai très reconnaissante. [...]

> **Activités élèves**

► **Répondez aux questions ci-dessous :**

- À qui Louise Réville s'adresse-t-elle dans les deux premières lettres ?
- Que demande-t-elle à sa destinataire ? Dans quel but ?
- Quel a été, à votre avis, la réponse de la destinataire à la première lettre ? Appuyez-vous sur la seconde pour répondre à la question.
- Quelle demande l'expéditrice formule-t-elle à la fin de la seconde lettre ?
- Rédigez la réponse de la destinataire à la question de Louise Réville.

## > L'affiche

# Propagande par l'image # Graphisme # Photographie

Durant les années 1898 et 1899 – les deux années les plus intenses de l'affaire Dreyfus –, la rue est une tribune, et l'affiche le support privilégié pour déclarer ses convictions. L'efficacité de l'affiche tient à son grand format, à sa titrairie en lettrages imposants, à la simplicité de son iconographie, à sa présence visible et immanquable *via* une campagne de collage massive et à la modicité de son prix.

### > Documents présentés

#### ► Deux affiches :



[doc. 11]

**E. Charaire (imprimeur), *Dreyfus est un traître***  
Sceaux, Hauts-de-Seine, France  
1898, affiche  
inv. 91.12.047

---



[doc. 12]

**E. Charaire (imprimeur), *Dreyfus est innocent***  
Sceaux, Hauts-de-Seine, France  
1898, affiche  
inv. 91.12.048

---

Ces deux affiches quasiment jumelles par leur format et leur graphisme ont été publiées à un mois d'écart. La première, antidreyfusarde – *Dreyfus est un traître* –, paraît en novembre 1898, à l'initiative de la Ligue des patriotes de Paul Déroulède\*. La seconde, dreyfusarde – *Dreyfus est innocent* –, est une réponse à la première, diffusée par le journal *Le Siècle* en décembre 1898 – *Le Siècle* faisant appel à la même imprimerie, comme pour entretenir la confusion formelle. Les deux affiches présentent les portraits photographiques des personnalités les plus éminentes de chaque camp. Sur la première figurent les ministres de la Guerre successifs : les généraux Mercier\*, Zurlinden, Chanoine, Billot et, au centre, Cavaignac\* ; sur la seconde « les défenseurs du droit, de la justice et de la vérité » : Ludovic Trarieux\*, Émile Zola, Auguste Scheurer-Kestner\*, Georges Clemenceau\*, Jean Jaurès\*, Francis de Pressensé\*, Fernand Labori\*, Bernard Lazare, Joseph Reinach\*, Yves Guyot et, au centre, le colonel Picquart\*.

Leurs déclarations et propos respectifs sont reproduits en légende<sup>36</sup>. L'ingéniosité des dreyfusards est d'avoir conservé, sous le titre général de leur affiche, une titrairie complètement identique à celle de l'affiche antidreyfusarde : « Vive la France ! », « Vive la République ! », « Vive l'armée ! », « À bas les traîtres ! », affirmant ainsi que leur camp partage les mêmes valeurs tutélaires de la France que le camp adverse.

Ce procédé rhétorique vise à montrer que le dreyfusisme incarne autant la France que ses adversaires, champions du nationalisme, et appuyés par l'armée et le clergé.

---

36. B. Tillier, *Les Artistes et l'Affaire Dreyfus...*, op. cit., p. 239.

► Deux affiches :



[doc. 13]

M. Hayard (imprimeur), *Histoire d'un traître*  
Paris  
S.d. [1899], affiche  
inv. 91.12.052

---



[doc. 14]

*Histoire d'un innocent*  
Paris  
S.d. [1898], affiche  
inv. 2004.27.034.002

---

*Histoire d'un traître* est une affiche antidreyfusarde composée de seize vignettes reprenant les étapes essentielles de l'affaire Dreyfus, ainsi que les thèmes iconographiques antisémites (on reconnaît Scheurer-Kestner\*, Mathieu Dreyfus, Esterhazy\*, Zola). Au bas de la page, sur huit colonnes, sont reproduites les seize strophes de la « Complainte de l'Île du Diable ». Le dessin est caricatural et volontiers ordurier ; les effets comiques procèdent le plus souvent de la scatologie et de l'obscénité. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat qui fut l'un des premiers à réclamer en haut lieu la révision du procès, se souvient dans ses *Mémoires d'un sénateur dreyfusard* le choc que lui procura cette « affiche-monstre » à sa découverte sur le boulevard Bonne-Nouvelle<sup>37</sup>.

L'affichette dreyfusarde intitulée *Histoire d'un innocent* serait une réponse à la précédente<sup>38</sup>. Si les mêmes moyens de narration en seize vignettes sont utilisés, ils évitent la satire. Au contraire, l'illustration, proche de l'imagerie d'Épinal, revêt une forme « hiératique qui, entre solennité et didactisme, monumentalise davantage ces scènes en reconstitution historique<sup>39</sup> ».

À travers ces deux exemples, on perçoit le pouvoir de l'image dans la polémique et l'enjeu du style graphique choisi pour servir une cause ou l'attaquer : l'image pédagogique ou la charge caricaturale.

## > Activités élèves

► Répondez aux questions ci-dessous :

- Comparez les deux planches. Quels sont leurs points communs ?
- En quoi diffèrent-elles ?
- Chacune de ces planches reprend les principales étapes de l'affaire Dreyfus. Choisissez trois vignettes dans chaque et analysez-les. À quelle étape de l'Affaire font-elles référence ? Comment lit-on dans l'image la position de l'auteur pour ou contre Dreyfus ?
- Laquelle des deux planches se rapproche d'une imagerie d'Épinal ? Quelles en sont les caractéristiques ?

37. Auguste Scheurer-Kestner, *Mémoires d'un sénateur dreyfusard*, André Roumieux éd., Strasbourg, Bueb & Reumaux, 1988, p. 279-280, cité par B. Tillier, dans *Les Artistes et l'Affaire Dreyfus...*, op. cit., p. 189.

38. Selon les sources, il s'agirait de l'inverse : l'affiche antidreyfusarde serait le pastiche caricatural de l'affiche didactique dreyfusarde.

39. B. Tillier, *Les Artistes et l'Affaire Dreyfus...*, op. cit., p. 189.

- Laquelle est une caricature ? Justifiez votre réponse.
- Portez votre attention sur la représentation du capitaine Dreyfus. Quelles sont ses caractéristiques dans chacune des deux planches ? Comment est-il valorisé ou dévalorisé (traits, couleurs, expression...) ?
- Quelles émotions chacune de ces planches souhaite-t-elle susciter chez le spectateur ?
- En quoi le geste graphique correspond-il au titre de chacune des planches ?
- Quelle est la fonction du texte sous chacune des vignettes ? L'image seule suffit-elle à comprendre le message ou la légende est-elle indispensable ? Justifiez votre réponse.
- Comment l'image permet-elle de défendre une cause ou d'en faire la satire ?
- Quel rôle l'illustrateur joue-t-il auprès du public dans la constitution d'une opinion ?

## › Le dessin de presse, la caricature

# Propagande par l'image # Dessins de presse # Caricature

Avec l'adoption de la loi sur la liberté de la presse de 1881, la publication de feuilles illustrées, dans lesquelles dominent le dessin satirique et la caricature, connaît un essor sans précédent. Grâce au progrès de l'impression mécanique, la presse généraliste fait aussi entrer l'image dans ses pages, certains journaux éditant des suppléments illustrés ; l'illustration vient à « concurrencer l'écrit par sa faculté d'attestation qu'on prêt[e] à l'image<sup>40</sup> ». Le dessin de presse et surtout la caricature accordent une très importante place à l'affaire Dreyfus selon deux registres. Le premier registre tend à viser un groupe ou une entité collective : l'armée, les généraux, l'Église, les antisémites chez les dreyfusards ; les juifs, les francs-maçons, les « cosmopolites », les intellectuels chez les antidreyfusards. Le second registre consiste en l'attaque des personnalités saillantes de l'affaire : Scheurer-Kestner\*, Zola, Reinach\* ou Dreyfus d'un côté ; Esterhazy\*, Mercier\*, Déroulède\*, Rochefort\* ou Drumont\* de l'autre<sup>41</sup>.

L'affaire voit naître aussi des publications illustrées qui lui sont exclusivement consacrées. C'est le cas de la revue satirique antidreyfusarde *Psst...!*, parue au lendemain du « J'accuse...! » de Zola, à l'initiative des célèbres dessinateurs Jean-Louis Forain\* et Caran d'Ache\*. Le camp dreyfusard réplique immédiatement avec *Le Sifflet*, une revue dessinée dont la forme est quasiment calquée sur celle de ses adversaires. Les deux revues se livreront à une véritable « guerre du crayon » – preuve de la dimension hautement polémique du dessin pendant l'affaire Dreyfus.

### › Documents présentés



[doc. 15]

**Caran d'Ache, *Un dîner en famille***

**Paris**

**Début février 1898, dessin à la plume et à l'encre noire sur carton**

**inv. 2010.27.001.1 et 2010.27.001.2**

Ce dessin en deux vignettes de Caran d'Ache\* est paru en page 3 du *Figaro* du 14 février 1898 qui ouvre depuis peu ses pages au dessin<sup>42</sup>. Publié en plein procès de Zola, il reflète la passion qui embrase alors la France entière autour de l'Affaire. L'illustration de Caran d'Ache extrapole cette situation en plaçant le débat au sein d'une famille. Elle est aujourd'hui souvent utilisée dans les livres d'histoire pour montrer à quel point la France fut divisée au cours de l'affaire Dreyfus. L'importance qu'on lui accorde est cependant sans doute exagérée, car, à l'instar des innombrables dessins de presse qui traitèrent du sujet, elle disparut immédiatement après sa publication. Le mahJ possède les originaux de Caran d'Ache, qui, quelques mois avant la parution de ce désormais célèbre dessin dans *Le Figaro*, avait rejoint Jean-Louis Forain\* pour fonder la revue antidreyfusarde et antisémite *Psst...!*

40. *Ibid.*, p. 178.

41. *Ibid.*, p. 179.

42. Pour voir en ligne le dessin dans son contexte de parution, voir Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2842896/f3.item>

## > Activités élèves

### ► Répondez aux questions ci-dessous :

- De quelle nature ces deux documents iconographiques sont-ils ?
- De quel milieu social les personnages représentés sont-ils issus ? Décrivez-les.
- Que font les personnages dans la première vignette ?
- Que font-ils dans la seconde vignette ?
- En quoi ces deux images révèlent-elles l'état d'esprit des Français au moment de l'affaire Dreyfus ?
- Pourquoi cette affaire entretient-elle la polémique et divise-t-elle à ce point la société ?

### ► Deux journaux :



**Jean-Louis Forain et Caran d'Ache, *Psst...!***  
Paris  
23 juillet 1898, n° 25, Plon, Nourrit et Cie, périodique  
Inv. 93.02.001.06

---

[doc. 16]



**Henri-Gabriel Ibels, Louis Couturier Chevalier et Achille Steens, *Le Sifflet***  
Paris  
14 juillet 1898, n° 24, Stock libraire-éditeur, périodique  
Inv. 2004.27.037.05

---

[doc. 17]

Armés de leurs dessins incisifs dirigés contre le camp dreyfusard, les dessinateurs Jean-Louis Forain\* et Caran d'Ache\* décident, avec *Psst...!*, de « prendre part à la bataille<sup>43</sup> ». « Certes, nous n'avons pas eu à défendre l'Armée qui se défend bien elle-même, mais nous avons voulu flageller la bande de ceux qui se permettaient de l'attaquer<sup>44</sup> », expliquent rétrospectivement les deux dessinateurs dans un rare texte publié dans le dernier numéro de la revue, le 16 septembre 1899. Apparue le 5 février 1898, entre le « J'accuse...! » de Zola et le procès contre l'écrivain, la revue cesse de paraître à la suite de la seconde condamnation de Dreyfus, en septembre 1899, les deux auteurs ayant le sentiment d'avoir accompli leur mission. Elle se décline de manière invariable en quatre pages entièrement dessinées, les seuls textes consistant en des légendes aussi acérées que les illustrations. violemment antisémites, ces dernières sont d'autant plus efficaces auprès du public que leurs auteurs sont très connus par leurs nombreuses collaborations dans les grands titres de la presse traditionnelle. Par son étrangeté, le titre participe du discours et du succès de la revue. « Singeant<sup>45</sup> » probablement le titre tonitruant et l'imposante typographie du « J'accuse...! » à la une de *L'Aurore* du 13 janvier, il en réduisait l'effet bruyant par une expression signifiant le silence et le dédain à travers l'utilisation de lettres minuscules.

43. *Psst... !*, n° 85, 16 septembre 1899, p. 4.

44. *Idem*.

45. B. Tillier, *Les Artistes et l'Affaire Dreyfus...*, op. cit., p. 198. Pour une analyse des deux revues, voir p. 198-212.

Son énonciation presque sifflée par les vendeurs de rue fait « se retourner tant de Parisiens<sup>46</sup> ». Quelques jours après la parution de *Psst...!*, l'éditeur dreyfusard Pierre-Victor Stock\* répond à la charge en lançant un nouveau journal satirique illustré dont le titre est une réplique évidente : *Le Sifflet*. Ses dessinateurs, dont Henri-Gabriel Ibels, Louis Couturier Chevalier et Achille Steens, agissent en relation avec la livraison de *Psst...!*, leurs illustrations tentant de démentir ou d'apporter des informations solides contre celles diffusées dans la revue adverse.

Face à la caricature et au simplisme déployés dans les pages de *Psst...!*, le camp dreyfusard, désarmé, propose des images qui demandent une faculté d'analyse plus fine, comme en témoigne la une du *Sifflet* n° 24. On y voit représentée l'allégorie traditionnelle de la Vérité sous les traits d'une femme nue sortant de l'obscurité d'un puits, terrassant du reflet de son miroir le véritable traître sous les traits d'Esterhazy\*. Cette allégorie de la Vérité, hautement morale, fut l'un des leitmotivs les plus utilisés par les illustrateurs dreyfusards. Le n° 25 de *Psst...!* paru après *Le Sifflet* n° 24, brocarde la couverture de ce dernier en titrant « Allégorie » un dessin qui serait la véritable allégorie de l'affaire Dreyfus, selon ses auteurs : un personnage présentant les stéréotypes du juif à qui un soldat prussien accroche le masque de Zola.

Cette une dessinée par Forain\* sous-entendait ainsi que l'affaire Dreyfus était orchestrée par l'Allemagne et par les juifs, aux premiers rangs desquels les intellectuels dreyfusards, contre la France.

## > Activités élèves

### ► L'allégorie utilisée par les dessinateurs dans l'affaire Dreyfus : la guerre des symboles

L'allégorie est un procédé selon lequel on représente une notion abstraite sous la forme de quelque chose de concret. Transposé dans le domaine des arts, le terme renvoie à un type de représentation destiné à rendre visible l'invisible et combinant d'emblée trois modes distincts :

- Le symbole, généralement montré sous la forme emblématique d'un objet ou d'un animal ;
- La personnification, qui, en partie empruntée au répertoire mythologique, consiste à représenter conventionnellement un concept par une figure humaine ;
- L'exemplification, laquelle vise à exprimer une idée à travers la représentation générique d'une situation exemplaire.

### ► Répondez aux questions ci-dessous :

- Dans ces deux unes, de quelle allégorie s'agit-il ? À quel concept fait-elle allusion ?
- Comment ce concept est-il personnifié ? Décrivez la figure et ses accessoires.
- La caricature use largement du mode représentatif de l'allégorie. Pour quelle raison ? Rendez vous dans la base de données de la collection en ligne sur le site Internet du mahJ et cherchez d'autres images de l'allégorie et du concept ici représentés : voir par exemple inv. 97.17.056.025, inv.97.17.056.125, inv. 97.17.056.093.

---

46. John Grand-Carteret, *L'Affaire Dreyfus et l'Image*, Paris, Flammarion, 1898, p. 26, cité par B. Tillier, dans *Les Artistes et l'Affaire Dreyfus...*, op. cit., p. 198.

► Répondez aux questions ci-dessous :

- Décrivez les différentes formes que peut prendre une allégorie et, à partir d'une image de votre choix, déterminez quelles sont les idées exprimées par l'usage de l'allégorie dans cet exemple.
- Donnez des exemples d'autres figures allégoriques.
- Créez à votre tour, en la décrivant ou la dessinant, une allégorie censée représenter un concept, une idée abstraite (une valeur morale, une nation, une science, un art, un savoir-faire...), et ses attributs.

## › Objets populaires, objets dérivés

# Cartes postales illustrées # « Objets dérivés » # Iconographie antisémite

L'affaire Dreyfus pénètre toutes les couches de la société au travers de la production de nombreux objets illustrés et populaires. La « littérature de trottoir », c'est-à-dire la « librairie au sens le plus large, le moins élitiste possible<sup>47</sup> » – le journal ou la feuille illustrée à un sou, le prospectus, l'« objet amusant », l'affiche, la chanson de rue, la carte postale, etc. –, est largement diffusée par les camelots sur les boulevards parisiens mais aussi dans les villes de province. Ces productions éphémères connaissent une recrudescence au cours des deux années les plus intenses de l'Affaire – 1898-1899 –, avec un record absolu de 382 publications en 1898 sur ce seul sujet<sup>48</sup>. La veine antidreyfusarde est vendeuse ; les publications et images populaires se politisent grandement et vont, avec la presse, transformer l'affaire Dreyfus en une « formidable campagne d'opinion<sup>49</sup> ». Sont présentées ici quelques-unes de ces publications, disparues pour la plupart mais conservées pour certaines dans des fonds d'archives tels que celui du mahJ : des cartes postales pour ou contre Zola, qui fut un des protagonistes de l'Affaire le plus malmené, une carte à système caricaturant Dreyfus, qui fut vendue sur les boulevards parisiens par les camelots comme tant d'autres « objets amusants », une chanson de rue antidreyfusarde, un jeu de l'oie, etc.

### › Documents présentés

#### ► Cartes postales pour ou contre Zola

Avec Victor Hugo, Émile Zola fut un des hommes de lettres les plus caricaturés de son temps<sup>50</sup>. Engagés tous deux dans des combats politiques<sup>51</sup>, ils renouvelèrent la littérature en traitant de sujets populaires. En ce qui concerne Zola, ses deux statuts d'« écrivain naturaliste » et d'« intellectuel dreyfusard » se confondent dans la caricature au moment de l'Affaire. La caricature antidreyfusarde se déchaîne contre lui sur toutes sortes de supports, en particulier la carte postale illustrée. Cette dernière, inventée lors de l'Exposition universelle de 1889 (avec pour première illustration la tour Eiffel !), connaît un grand essor par le biais de multiples éditeurs-imprimeurs. Par sa fonction de support de correspondance, la carte postale véhicule des informations diverses, culturelles aussi bien que politiques, et par là constitue un formidable vecteur d'idées qui pénètrent jusque dans les campagnes les plus reculées.

---

47. Jean-Yves Mollier, *Le Camelot et la Rue. Politique et démocratie au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 2004, p. 71.

48. *Ibid.*, p. 73.

49. *Ibid.*, p. 180.

50. Bertrand Tillier, *Cochon de Zola ! ou les infortunes caricaturales d'un écrivain engagé, suivi d'un dictionnaire des caricaturistes*, Paris, Séguier, 1998, p. 143.

51. *Idem.*



**Géo**  
**France**  
**1898, carte postale**  
**inv. 97.17.056.042**

[doc. 18]

Sur cette carte postale clairement antidreyfusarde, Zola est représenté sous l'aspect d'un cochon placé sur un piédestal portant l'inscription « Syndicat Dreyfus », au pied duquel un personnage, caricaturé sous les traits stéréotypés de Judas, vient ajouter son obole – un petit sac sur lequel est inscrit « 300 mill... » – à cinq énormes sacs pleins où l'on peut lire « Million ». Sur celui placé à l'extrême gauche de l'image, on distingue les lettres « ...hschild », évoquant le patronyme de Rothschild – célèbre famille de banquiers devenue le symbole du capitalisme pour les antisémites. La carte postale insinue ainsi l'alliance vénale entre l'homme de lettres et les juifs, régulièrement associés à la puissance occulte d'un syndicat. Selon cette image, Zola prend donc la défense de Dreyfus parce qu'il est payé et parce qu'il est l'allié de ce supposé « syndicat Dreyfus », dont il partage l'ambition d'« entreprendre de ruiner la France ». L'animalisation de Zola en cochon est récurrente et apparaît dès la fin des années 1870 pour critiquer sa littérature « naturaliste », soit une littérature des fanges que l'écrivain fouille tel un cochon avec son groin pour s'en nourrir. À ce premier sens s'ajoute, dans le cadre de l'affaire Dreyfus, une portée antijuive à la représentation de l'écrivain en porc, qui procède de « l'assimilation du juif à la bête qu'il juge immonde<sup>52</sup> ». La relation entre l'animal et le judaïsme est aussi sous-entendue par la disposition du cochon sur un piédestal et par l'aura dorée qui l'encadre. Cette mise en scène fait référence à l'épisode biblique du veau d'or – un épisode fréquemment illustré dans l'iconographie chrétienne dès le Moyen Âge pour stigmatiser le peuple juif.



**Anonyme**  
**France**  
**S.d., carte postale**  
**Inv. 97.17.056.117**

[doc. 19]

Cette carte postale très populaire jusqu'à la mort de Zola, en 1902, représente l'écrivain, une gigantesque plume à la main, faisant rempart à des officiers de son « J'accuse...! ». Derrière lui, d'autres gens de lettres se précipitent pour le soutenir, brandissant de grandes plumes d'acier à la manière de baïonnettes. Derrière le panneau se tiennent trois soldats, détendus et indifférents. Seul l'un d'eux, la cigarette à la bouche, toise Zola d'un air moqueur. Le sens de la carte postale est ambivalent tant la charge des « intellectuels » derrière leur chef de file semble vaine. De plus, l'encre abondante et épaisse coulant de la plume de Zola est comparable aux matières fécales que les caricaturistes ont l'habitude d'attribuer à leur représentation de l'écrivain naturaliste. Ce symbole de la « littérature ordurière » de Zola fut largement repris pendant l'affaire Dreyfus pour signifier la souillure à l'armée et à la France que représentait son engagement.

52. Claudine Fabre-Vassas, *La Bête singulière. Les juifs, les chrétiens et le cochon*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des sciences humaines, 1994, cité par B. Tillier, dans *Cochon de Zola !, op. cit.*, p. 133 et ss.



**Guissoni**  
**Milan, Italie**  
**Vers 1899, carte postale**  
**inv. 97.17.056.094**

---

[doc. 20]

Cette carte postale éditée en Italie, terre d'origine de la famille Zola, est un hommage à l'engagement humaniste de l'écrivain. Le portrait de celui-ci est reproduit en médaillon dans un décor allégorique qui évoque la Vérité foulant des pieds un serpent – symbole du mal – et se détachant sur un gigantesque buisson de roses – symbole de la résistance. Un extrait de la « Lettre à M. Félix Faure » (« J'accuse...! ») de Zola est inscrit sous l'encadré : « La vérité est en marche, et rien ne l'arrêtera ! » Cette phrase fut l'une des plus souvent reprises dans les supports de propagande pro-Dreyfus. Les archives du mahJ conservent de nombreux exemples de cartes postales venant de l'étranger telles que celle-ci, attestant du soutien à la cause de Dreyfus hors des frontières françaises.

#### ► Cartes postales pour ou contre Dreyfus



***Le Pif du frère à Mathieu***  
**Paris**  
**Fin du XIX<sup>e</sup> siècle**  
**Inv. 2001.14.001**

---

[doc. 21]

Cette carte postale à système est dotée d'une tirette fixée au verso qui permet d'allonger le nez de Dreyfus. Reprenant les traits caricaturaux du nez démesuré attribué aux juifs depuis le Moyen Âge, cette charge contre Alfred Dreyfus, explicitement obscène, est particulièrement cruelle. Attaché par le cou à un poteau, déguenillé, une cruche d'eau et un morceau de pain sec à ses côtés, Dreyfus foule de ses sabots de prisonnier la presse parisienne ; on reconnaît à sa droite *Le Figaro* et, sous ses pieds, le journal antirépublicain *L'Autorité*. Est-ce une allusion à l'intervention de Mathieu Dreyfus, qui en novembre 1897 avait révélé publiquement dans *Le Figaro* le nom d'Esterhazy\* ? De plus, une première intervention de Mathieu dans la presse en 1896, divulguant la fausse information d'une évasion de son frère, avait entraîné la mise aux fers de ce dernier pendant plusieurs mois. La carte serait-elle alors une démonstration de la vaine mobilisation de la famille Dreyfus ? Sans date ni nom d'auteur, cette carte antisémite et antidreyfusarde est à l'image de nombre de ces « objets amusants » – ainsi qu'on les nomme dans les registres de commerce –, diffusés parfois à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires par les camelots sur les boulevards parisiens et dans les villes de province. L'un des fabricants les plus connus de cette imagerie et « littérature de trottoir » antidreyfusarde, volontiers licencieuse et scatologique, est Napoléon Hayard<sup>53</sup>, dit « l'Empereur des camelots », gagné de façon opportuniste à la cause d'Édouard Drumont\*. Il alimentait le commerce des camelots des boulevards depuis son imprimerie du quartier du Croissant, haut lieu de la presse à Paris. Face à la puissance de cette industrie tout acquise à l'antidreyfusisme, peu d'objets similaires servirent la cause dreyfusarde.

---

53. Pour une présentation documentée de Napoléon Hayard et de ses publications, voir J.-Y. Mollier, *Le Camelot et la Rue...*, *op. cit.*

## > Activités élèves

### ► Présentez le document.

- Qui est Mathieu ?
- Comment appelle-t-on ce type d'illustration ?
- Que ressentez-vous à la vue de ce dessin ? Justifiez votre réponse.
- Quel est l'effet voulu par le dessinateur ?
- Décrivez la carte.
- Quel aspect le personnage présente-t-il ? Dans quelle posture est-il ?
- Quel trait physique le dessinateur a-t-il exagéré ? Pourquoi selon vous ? En quoi est-ce obscène ?
- Quel est le message de cette illustration ? Contre quelle personne ou quel groupe social s'inscrit-elle ?
- À quel public s'adresse-t-elle ?
- Ce type de représentation est-il aujourd'hui permis ? Pourquoi ?
- Avez-vous eu connaissance de certaines représentations indignes de femmes politiques ces dernières années ? Quel était le but de leurs auteurs ? Comment s'y étaient-ils pris pour discréditer la parole de ces femmes (par exemple, Christiane Taubira, Brigitte Macron, Danièle Obono). Quels rapprochements avaient-ils été faits ? En quoi ces représentations ont-elles choqué l'opinion publique et en quoi sont-elles hors la loi ?
- L'illustration présentée est antisémite : rédigez un paragraphe en vous appuyant sur les éléments de réponses donnés pour expliquer qu'elle se joue de stéréotypes séculaires, dégradants et dangereux.



[doc. 22]

**Couturier**  
**France**  
**1899, carte postale**  
**Inv. 97.17.056.009**

Numéro 9 d'une série de dix-huit intitulée « Histoire d'un crime », cette carte postale est l'œuvre du dessinateur dreyfusard Édouard Couturier, connu pour être intervenu également dans la revue satirique du même bord *Le Sifflet*. L'ensemble de la série illustre de façon didactique, mais aussi satirique quand il s'agit de représenter les antidreyfusards, les épisodes de l'affaire Dreyfus. « Chaque carte est composée d'une saynète au nombre limité de personnages dont les déclarations publiques sont restituées et confrontées à leurs rôles que décrypte le texte reproduit en complément de l'image<sup>54</sup>. » Ainsi, cette carte cite l'exclamation proférée par Dreyfus lors de sa dégradation en janvier 1895 : « Vive la France !!! Je suis innocent !!! » Le dessin montre un Dreyfus combatif et héroïque dans cet événement tragique, à l'inverse de l'image dégradante qu'en donne l'iconographie antidreyfusarde.

54. B. Tillier, *Les Artistes et l'Affaire Dreyfus...*, op. cit., p. 228-229.

Cette carte a, en outre, le mérite de replacer au centre de l’Affaire son principal protagoniste, absent durant les années où celle-ci est particulièrement dense. Éditée en 1899, elle rappelle que, depuis le début, Dreyfus clame son innocence. L’attitude du capitaine lors de sa dégradation est souvent rappelée par ses défenseurs comme la preuve de son innocence.



[doc. 23]

**E. Charaire (imprimeur), *Jeu de l’Affaire Dreyfus et de la Vérité* (jeu de l’oie)**  
**Sceaux, Hauts-de-Seine, France**  
**1898**  
**inv. 2006.62.001**

---

Cette affiche dreyfusarde se présente sous la forme d’un jeu de l’oie de 62 cases, illustrées par les acteurs et les épisodes de l’affaire Dreyfus. La Vérité, représentée par une femme nue, prend la place de l’oie, toutes les 9 cases. Dans les écoinçons sont figurés quatre symboles de l’Affaire : le tirage au sort, les tables des Droits de l’homme brisées, une casquette militaire sur le plateau d’une balance, des masques balayés. Au centre est inscrite la « Règle du jeu de l’Affaire Dreyfus et de la Vérité ».



[doc. 24]

**Léo Lelièvre, Émile Spencer et Henry Helme, *Le Sans-Patrie***  
**Paris**  
**après janvier 1895, éd. A. Repos**  
**inv. 2000.24.007**

---

La chanson est une pratique culturelle et populaire très développée tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. La rue est un « lieu de représentation à part entière où les musiciens et les hommes orchestres, les vendeurs de plaintes à un sou [...] donnent de la voix<sup>55</sup> ». Accompagnés parfois d’un orgue de barbarie, ces derniers diffusent des chansons aux thèmes tirés de la vie quotidienne, des sentiments ou des événements politiques... Les partitions de ces chansons, créées parfois dans les cabarets ou les caf’conc alors très populaires, sont vendues bon marché dans l’espace public par les camelots. Représentant un moyen très efficace de propager des idées politiques, les chansons antidreyfusardes et antisémites se répandent sur les boulevards au cours des années 1898-1899. Écrite par le célèbre chansonnier Léo Lelièvre, mise en musique par le non moins actif Émile Spencer, la chanson *Le Sans-Patrie* fut interprétée par Henry Helme. Elle se présente sous la forme d’une feuille pliée en deux, où seuls les rectos sont imprimés : une couverture illustrée et, en page intérieure, la partition accompagnée du texte. L’illustration montre une allégorie de Marianne, habillée en bleu-blanc-rouge, coiffée d’un bonnet phrygien rouge orné d’une cocarde tricolore, indiquant de l’index une direction à Alfred Dreyfus, en uniforme mais dont les galons et boutons arrachés et l’épée brisée gisent à terre. Le capitaine tient un sac sur lequel on distingue les fragments d’une somme (avec plusieurs zéros) et le mot « deutschmarks ». Autour d’eux se trouvent des officiers et des soldats. La seconde feuille (page trois) reprend les informations de la page de couverture, auxquelles s’ajoutent le texte : « Cette chanson peut être chantée sur l’air de *Vous n’aurez pas l’Alsace et la Lorraine* », ainsi que des portées musicales et les paroles, couplets et refrains.

---

55. Jean-Marie Bruson, notice « Musique ! », dans *Le Peuple de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, cat. exp., Paris, musée Carnavalet – Histoire de Paris, 2012, p. 200.

## > Activités élèves

### ► Jeu de l’Affaire Dreyfus et de la Vérité. Créez votre propre jeu de l’affaire Dreyfus par groupe de quatre.

- Il vous faut un dé.
- Créez un plateau de jeu à l’aide de deux feuilles A4 assemblées au dos par du scotch (vous pouvez trouver des plateaux vierges à imprimer sur Internet).
- Sélectionnez 24 dates de l’affaire Dreyfus.
- Dessinez 30 cases en formant un chemin qui se termine sur le centre.
- Choisissez le symbole qui vous semble convenir pour la Vérité (balance, juge...).
- Dessinez les cases sur lesquelles sera représentée la Vérité, toutes les 5 cases, la dernière devant être plus grande. Elles vous serviront à avancer ou à reculer dans le jeu.
- Sur les 24 cases, notez les dates sélectionnées et dessinez un élément qui symbolise l’affaire Dreyfus correspondant à cette date.
- Fabriquez quatre pions à l’aide de l’iconographie présente dans le dossier.
- Lorsque vous tombez sur la Vérité :  
Case 5 : le joueur double le chiffre indiqué sur le dé.  
Case 10 : le joueur recule de trois cases.  
Case 15 : le joueur avance de deux cases.  
Case 20 : le joueur retourne à la case départ.  
Case 25 : le joueur passe un tour.  
Case 30 : le joueur qui tombe directement sur cette case gagne.
- Attention, vous devez dire ce qui s’est passé à la date indiquée sur la case, sinon vous passez votre tour.
- À vous de jouer : qui atteindra la Vérité en premier ? Mettez-vous au défi en échangeant les plateaux, car le choix des dates ne sera pas forcément le même.
- À l’issue d’une partie ou de la finalisation des plateaux, justifiez à la classe vos choix concernant les dates.
- Que permet la diffusion de ce type de jeu durant l’affaire Dreyfus ?

# Chronologie illustrée

## 1894

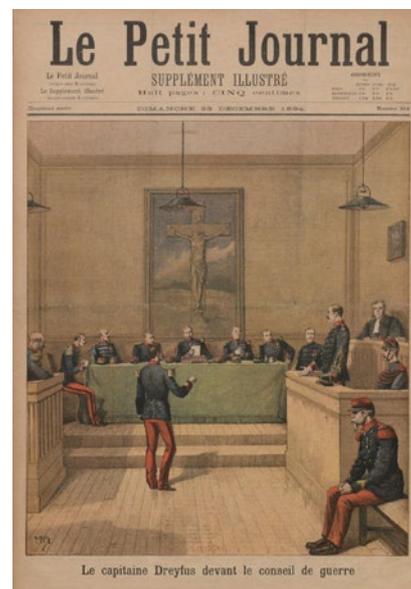
Fin septembre : Le service de l'espionnage et du contre-espionnage du ministère de la Guerre français intercepte une lettre non signée, le « bordereau », annonçant à l'attaché militaire allemand Maximilian von Schwartzkoppen l'envoi de documents militaires confidentiels. Une enquête est ouverte.

15 octobre : Sur décision du général Mercier, ministre de la Guerre, le capitaine Alfred Dreyfus, soupçonné d'être l'auteur du bordereau, est convoqué à l'état-major, où il doit rédiger une lettre sous la direction du commandant du Paty de Clam, chargé de l'instruction militaire. Son écriture est jugée analogue à celle du bordereau. Dreyfus est arrêté et écroué à la prison du Cherche-Midi.

31 octobre : L'agence Havas annonce l'arrestation d'un officier français pour espionnage ; *Le Soir* révèle le nom d'Alfred Dreyfus.

1<sup>er</sup> novembre : Article antisémite sur Dreyfus dans *La Libre Parole*. Vaste campagne de presse antisémite (*La Libre Parole*, *L'Intransigeant*, *Le Petit Journal*, *L'Éclair*...).

19-22 décembre : Procès du capitaine Dreyfus à huis clos devant le conseil de guerre, au cours duquel est communiqué un « dossier secret ». À l'unanimité, Dreyfus est déclaré coupable de haute trahison, condamné à la dégradation militaire et à la déportation à vie dans une enceinte fortifiée. [fig. 1]



[fig. 1] Le capitaine Dreyfus devant le conseil de guerre, dans *Le Petit Journal*, supplément illustré, 23 décembre 1894, Paris, inv. 97.17.054.005.

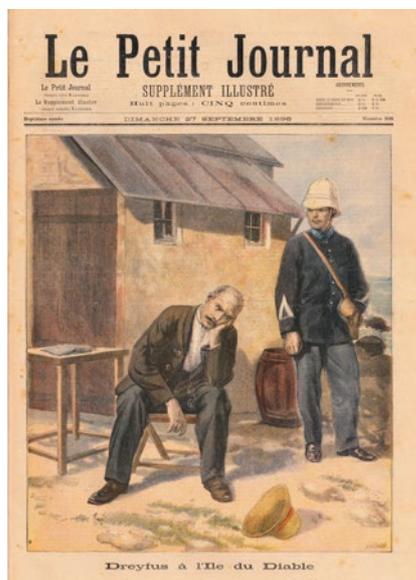
## 1895

5 janvier : Dégradation militaire de Dreyfus dans la grande cour de l'École militaire ; le capitaine clame son innocence. [fig. 2]

21 février : Dreyfus embarque à Rochefort pour l'île du Diable, au large de Cayenne. [fig. 3]



[fig. 2] Sergent Béal, *Dégradation du capitaine Dreyfus, le 5 janvier 1895*, contretypage d'une photographie, inv. 97.17.058.001.



[fig. 3] Dreyfus à l'île du Diable, dans *Le Petit Journal*, supplément illustré, 27 septembre 1896, Paris, inv. 2006.56.001.



[fig. 4]  
Aron Gerschel, *Portrait du lieutenant-colonel Picquart*, 1898, photographie, Paris, inv. 99.52.010.

## 1896

Début mars : Le lieutenant-colonel Marie-Georges Picquart [fig. 4], nouveau chef des services de renseignements, intercepte le « petit bleu » écrit par Schwartzkoppen et adressé au commandant Walsin Esterhazy. Picquart enquête et comprend que le bordereau est de la main d'Esterhazy.

Septembre : Picquart fait remonter l'information aux généraux Raoul de Mouton de Boisdeffre et Charles-Arthur Gonse, et demande une révision du procès de Dreyfus – sans succès.

18 septembre : Lucie Dreyfus fait parvenir une pétition à la Chambre pour demander la révision du procès de son mari.

2 novembre : Le commandant Hubert-Joseph Henry remet au général Gonse un document accablant pour Dreyfus ; il sera prouvé plus tard que ce document était écrit de sa main – c'est le « faux Henry ».

6 novembre : Publication par Bernard Lazare d'*Une erreur judiciaire. La vérité sur l'affaire Dreyfus*.

## 1897

Juin : Picquart confie ce qu'il sait à son avocat, M<sup>e</sup> Leblois, qui le révèle à Auguste Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat ; celui-ci décide de mener campagne pour la réhabilitation de Dreyfus et rencontre le président de la République, Félix Faure.

15 novembre : Mathieu Dreyfus dénonce publiquement Esterhazy comme étant l'auteur du bordereau.

Novembre-décembre : Articles d'Émile Zola clamant l'innocence de Dreyfus et demandant la révision de son procès dans *Le Figaro* ; confronté à une campagne de désabonnement, le journal doit faire cesser leur parution.



[fig. 5]  
Fortuné Méaulle, *Ovation au commandant Esterhazy après l'acquittement*, dans *Le Petit Journal*, supplément illustré, 23 janvier 1898, Paris, inv. IM/1040.



[fig. 6]  
Fortuné Méaulle, *Arrestation du lieutenant-colonel Picquart*, dans *Le Petit Journal*, supplément illustré, 30 janvier 1898, Paris, inv. 94.30.004.

## 1898

10-11 janvier : Procès d'Esterhazy ; celui-ci est acquitté à l'unanimité. [fig. 5]

Accusé de faux, Picquart est arrêté et conduit au Mont-Valérien. [fig. 6]

13 janvier : Parution de « J'accuse...! », lettre ouverte d'Émile Zola au président de la République, dans *L'Aurore*.

Manifestations antisémites dans la France entière.

7-23 février : Procès de Zola pour diffamation : un an d'emprisonnement et 3 000 francs d'amende. Au cours de l'audience est révélée l'existence de pièces secrètes au procès de Dreyfus – aveu qui amènera à la révision.

23-24 février : Fondation de la Ligue des droits de l'homme par Ludovic Trarieux.

22 mai : Élections législatives : des dreyfusards, dont Jean Jaurès, ne sont pas réélus. Triomphe d'Édouard Drumont à Alger.

28 juin : Demande de Lucie Dreyfus de la révision du procès pour illégalité du dossier secret.

13 juillet : Arrestation de Picquart pour divulgation de documents secrets intéressant la défense nationale.

18 juillet : Départ précipité de Zola pour Londres.

12 août : Non-lieu en faveur d'Esterhazy ; libéré, celui-ci quitte la France et s'installe en Grande-Bretagne (septembre).

30-31 août : Henry avoue le faux au ministre de la Guerre Godefroy Cavaignac. Boisdeffre démissionne ; le commandant Henry, emmené au Mont-Valérien, se suicide. [fig. 7]

11 octobre : Publication de l'ouvrage de Jean Jaurès *Les Preuves*.



[fig. 7]  
Couturier, carte postale n° 1 de la série « Histoire d'un crime », France, inv. 97.17.056.008.

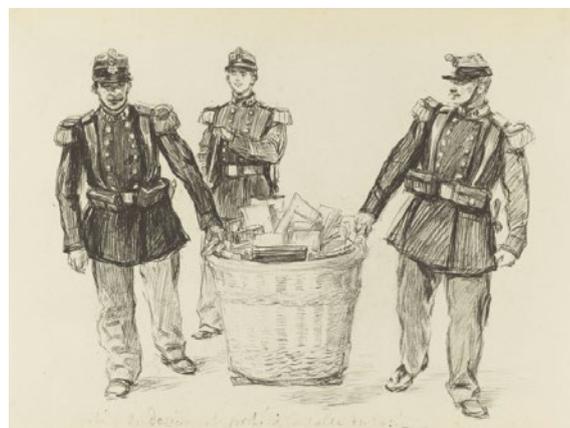
## 1899

16 février : Mort du président de la République Félix Faure, hostile à la révision. Élection d'Émile Loubet.

3 juin : Dreyfus est renvoyé devant le conseil de guerre de Rennes ; il débarque en France le 1<sup>er</sup> juillet.

8 août-9 septembre : Second procès de Dreyfus ; déclaré « coupable d'intelligence avec l'ennemi, avec circonstances atténuantes », celui-ci est condamné à dix ans d'emprisonnement. [fig. 8]

19 septembre : Grâce présidentielle accordée à Dreyfus par Émile Loubet.



[fig. 8]  
Paul Renouard, *Procès de Rennes / Le dossier (secret)*, 1899, estampe, Paris, inv. 2010.16.001.28.

## 1900

14 décembre : Loi d'amnistie pour tous les faits relatifs à l'Affaire.

## 1901

Publication de *Cinq années de ma vie* d'Alfred Dreyfus à partir du journal que le capitaine tenait au bain.



[fig. 9]  
Nadar, *Jean Jaurès*, XIX<sup>e</sup> siècle,  
4<sup>e</sup> quart, photographie, carte album,  
Paris, inv. 99.52.017.

### 1903

6-7 avril : Jean Jaurès [fig. 9] relance l’Affaire à travers un long discours à la Chambre des députés, il demande la révision du procès de Rennes. Le général André, ministre de la guerre, procède à une enquête.

23 novembre : Une requête en révision est rédigée par Me Mornard et Alfred Dreyfus.

24 décembre : la commission de révision décide qu’il y a lieu à révision.

### 1906

12 juillet : La cour de cassation casse sans renvoi le verdict de Rennes. Réhabilitation du capitaine Dreyfus.

13 juillet : Dreyfus est réintégré dans l’armée comme chef d’escadron ; Picquart est réintégré dans l’armée comme général de brigade.

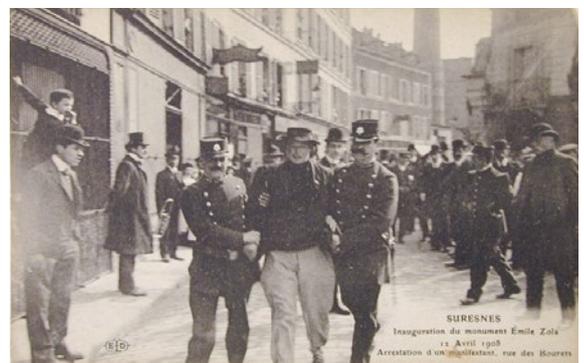
20 juillet : Dreyfus reçoit les insignes de chevalier de la Légion d’honneur dans la cour de l’École militaire. [fig. 10]



[fig. 10]  
*La Réhabilitation de Dreyfus*, 1906, carte postale,  
Paris, inv. 2004.27.017.4.

### 1908

6 juin : Transfert des cendres d’Émile Zola au Panthéon. Dreyfus est blessé de deux coups de revolver par Louis Gregori, un journaliste du *Gaulois*. [fig. 11]



[fig. 11]  
*Suresnes. Inauguration du monument Émile Zola*,  
12 avril 1908, carte postale, inv. 20004.27.028.

## > Activités élèves

### ► Comprendre le contexte historique. Répondez aux questions ci-dessous :

- À l'origine, l'affaire Dreyfus est une simple affaire d'espionnage. Quand éclate-t-elle ?
- Alfred Dreyfus, capitaine d'artillerie de l'armée française, est accusé d'avoir transmis des documents secrets à l'Allemagne. Pourquoi cela est-il particulièrement grave dans le contexte politique de l'époque ?
- Pourquoi les soupçons se portent-ils sur Dreyfus ?
- Pourquoi le général Mercier, ministre de la Guerre en 1894, veut-il une condamnation rapide de Dreyfus ?
- Pourquoi Dreyfus est-il condamné en décembre 1894 à la déportation à vie par un tribunal militaire ?
- Après sa condamnation, Dreyfus est dégradé. Que se passe-t-il ensuite ?
- Pourquoi l'affaire Dreyfus est-elle relancée en 1896 ?
- Pourquoi de 1896 à 1899 les généraux, bien que la preuve de l'innocence de Dreyfus soit faite, vont-ils continuer à protéger Esterhazy, le véritable traître ?
- Après la fuite d'Esterhazy et le suicide d'Henry, le second procès de Dreyfus se tient à Rennes en 1899. Quel en est le verdict ?
- Comment se termine cette affaire ?

## Glossaire

### Attentats anarchistes

Dans les années 1890, alors que les mouvements sociaux s'amplifient, l'image d'une république conservatrice se forge, tant le pouvoir semble peu apte à répondre aux conflits du travail autrement que par l'intervention brutale de l'armée. De 1892 à 1894, une vague d'attentats anarchistes prend pour cible des figures du personnel politique républicain, symbole de l'ordre bourgeois. Auguste Vaillant lance, en décembre 1893, une bombe dans l'hémicycle du Palais-Bourbon ; Émile Henri, après plusieurs attentats meurtriers, est exécuté. Parce qu'il n'a pas accordé l'amnistie présidentielle aux anarchistes Vaillant et Ravachol, le président de la République Sadi Carnot est assassiné par Santo Caserio le 24 juin 1894. Soutenu par une opinion publique inquiète, le gouvernement fait voter une loi qui punit de prison la provocation au vol, au meurtre ou à l'incendie ; les délits de presse incitant à la violence sont, quant à eux, transférés aux tribunaux correctionnels. Qualifiées de « scélérates », ces lois s'attaquent aussi aux socialistes, confondus souvent avec le danger anarchiste.

### Crise boulangiste

Directeur au ministère de la Guerre, puis ministre populaire dans le cabinet Freycinet en 1886, à quarante-neuf ans, le général Boulanger fédère les opposants à la République opportuniste, fragilisée par des scandales à répétition, accusée d'être trop proche des milieux d'affaires et éloignée du peuple. Le programme boulangiste, antiparlementariste, qui combine démocratie et autorité, se veut aussi national et social. Le mouvement rassemble d'anciens communards, des socialistes, des monarchistes, mais aussi des nationalistes issus des rangs de la Ligue des patriotes. Mis à la retraite de l'armée en 1888, le général Boulanger est élu député dans quatre départements et à Paris, avant d'être poursuivi pour complot contre l'État. Condamné par contumace à la détention perpétuelle, il se suicide sur la tombe de sa maîtresse en 1891<sup>56</sup>.

### Fusillade de Fourmies

Le 1<sup>er</sup> mai 1891, pour la deuxième fois, les organisations ouvrières du monde entier se préparent à agir par différents moyens, dont la grève, pour l'obtention de la journée de huit heures, conformément aux directives de l'Internationale ouvrière. En France, le contexte est plus répressif qu'il ne l'était l'année précédente. À Fourmies, petite ville textile du Nord tout juste sortie d'une longue grève, le patronat a menacé de licenciement les ouvriers qui arrêteraient le travail et obtenu du préfet qu'il mobilise un important dispositif de maintien de l'ordre. En l'absence de forces spécialisées, c'est alors, en France, à l'armée qu'incombe cette mission. Deux compagnies d'infanterie ont été mobilisées. En fin de journée, les soldats tirent sur quelques centaines de manifestants qui tentaient d'obtenir la libération de grévistes interpellés dans la matinée et emprisonnés dans la mairie. Les affrontements se soldent par neuf morts, dont quatre jeunes femmes et un enfant. Ces morts, promus martyrs, vont devenir un symbole de la République répressive et de classe<sup>57</sup>.

---

56. Francis Démier, *La France du XIX<sup>e</sup> siècle. 1814-1914*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 2000, p. 347-354.

57. Danielle Tartakowsky, « 1<sup>er</sup> mai 1891 : la fusillade de Fourmies », *Histoire par l'image* [en ligne].

URL : <http://histoire-image.org/fr/etudes/1er-mai-1891-fusillade-fourmies>

## Grève de Decazeville

Le 26 janvier 1886, 2 000 mineurs de Decazeville, dans l'Aveyron, font grève. Ils s'en prennent au sous-directeur de la mine, l'ingénieur Jules Watrin, à l'origine d'une baisse de leurs salaires, et le défenestrent. La victime décède de ses blessures et devient un martyr aux yeux des patrons. La compagnie minière en appelle à l'armée, tout en promettant aux mineurs de réviser leurs salaires à la hausse... Mais dès le mois de février, la direction revient sur ses promesses. La grève reprend. Elle va durer jusqu'en juin de la même année. L'opinion se divise. À la Chambre, le député « républicain opportuniste » Jean Jaurès, fraîchement élu, reproche à ses collègues socialistes de faire l'apologie de l'assassinat en soutenant les grévistes !

## Ligue antisémite française (1889)

Édouard Drumont, l'auteur du brûlot à succès *La France juive* (1886), crée ce mouvement d'extrême droite à l'issue de la crise boulangiste. Les principaux organes qui soutiendront les activités de la ligue sont : *La Libre Parole* (Édouard Drumont), *L'Antijuif* (Jules Guérin), *La Cocarde* (Maurice Barrès), *L'Intransigeant* (Henri Rochefort) et le journal catholique *La Croix*. Parallèlement à son activité de propagande, la ligue organise des manifestations antisémites, distribue des tracts, pose des affiches en période électorale et provoque quelques émeutes. Elle est très impliquée dans la campagne boulangiste, la dénonciation du scandale de Panama, le combat antidreyfusard et la lutte contre la franc-maçonnerie, dont elle dénonce les implications et complots supposés dans la politique de la Troisième République<sup>58</sup>.

## Ligue des patriotes (1882)

Fondée le 18 mai 1882 par Paul Déroulède, cette ligue est considérée comme un mouvement pionnier du nationalisme français. Composée au départ de républicains modérés, elle soutient le général Boulanger. Dissoute en mars 1889, elle renaît en 1897, avant que n'éclate l'affaire Dreyfus. Elle reconquiert Paris dans le camp des antidreyfusards. Elle se tourne ensuite vers le militarisme et le nationalisme, et évolue rapidement vers une organisation hostile à la République parlementaire, antisémite et xénophobe. Première des ligues en France, elle s'est épanouie dans les moments de crise économique et politique face auxquels le régime parlementaire semblait impuissant. Au vu de l'incapacité des gouvernements à maîtriser ces crises, une partie de l'opinion publique se tourne vers ce type d'organisations, aptes à mobiliser sur des mots d'ordre limités mais radicalement contestataires du pouvoir en place<sup>59</sup>.

## Scandale de Panama

En 1892, des poursuites judiciaires visent les élus qui ont financé des journaux ou alimenté leurs caisses électorales avec de l'argent de la compagnie créée pour le percement du canal de Panama par Ferdinand de Lesseps, initiateur du canal de Suez. Clemenceau et d'autres parlementaires sont compromis et perdent leurs sièges aux élections de 1893.

---

58. Source Wikipedia : Ligue antisémite française.

59. Source Wikipedia : Ligue des patriotes.

## Union nationale (1892)

Mouvement politique catholique, nationaliste, antimaçonnique et antisémite. L'Union nationale est fondée en septembre 1892 par l'abbé Garnier dans les dépendances de l'imprimerie du journal *La Croix*. Dans le sillage du ralliement de l'Église catholique à la République, l'organisation milite pour une république libérale en réaction à l'anticléricisme du pouvoir en place. Elle se manifeste pour la première fois à l'automne 1892 en pétitionnant contre les lois scolaires. Inspirée par le catholicisme social, elle propose des mesures en faveur des ouvriers et des paysans. L'Union nationale s'affirme à l'extrême droite dans le contexte de l'affaire Dreyfus. Nationaliste, antimaçonnique, elle est aussi profondément antisémite. En 1896, elle publie des étiquettes destinées à être collées sur les devantures des magasins appartenant à des juifs et portant l'inscription : « Chez un juif n'achetez jamais / La France doit être aux Français / Français n'ayons plus qu'une envie / Chassez les juifs de la patrie ». Très active jusqu'en 1898, l'Union nationale commence à décliner l'année suivante, principalement en raison de difficultés financières. En 1902, Garnier fait adhérer son mouvement à l'Action libérale populaire de Jacques Piou. Absorbée par ce parti, l'Union nationale disparaît vers 1908<sup>60</sup>.

### > Activités élèves

#### ► Pour finir : les mots de l'affaire Dreyfus.

Utilisez au moins quinze mots de la liste ci-dessous pour résumer l'affaire Dreyfus.

# ACCUSATION	# DREYFUSARD	# OPINION
# AFFAIRE	# EMPRISONNEMENT	# PÉTITION
# ANTIDREYFUSARD	# ENGAGEMENT	# PRESSE
# ANTISÉMITISME	# ERREUR	# PRISON
# AURORE	# FAUX	# PROCÈS
# BORDEREAU	# GRÂCE	# PROPAGANDE
# CAPITAINE	# IDÉOLOGIE	# RÉPUBLIQUE
# CARICATURE	# INNOCENT	# RÉVISION
# CLEMENCEAU	# INTELLECTUEL	# SECRET
# COMLOT	# JOURNAL	# SOUTIEN
# CORRESPONDANCE	# JUDICIAIRE	# VÉRITÉ
# DÉGRADATION	# JUSTICE	# ZOLA
# DIVULGATION	# LETTRE	
# DREYFUS	# LUCIE	

60. Source Wikipedia : Union nationale.

## Biographies des principaux protagonistes

### **Maurice BARRÈS (1862-1923)**

Nationaliste, antisémite, Barrès est logiquement antidreyfusard. Fils d'ingénieur, licencié en droit, il fréquente le milieu littéraire et publie, en 1884, la revue *Les Taches d'encre*. Député boulangiste de Nancy en 1889, il devient célèbre avec *Le Culte du moi*, titre qui regroupe ses trois premiers romans, publiés entre 1888 et 1891. Battu aux législatives en 1893, directeur de *La Cocarde*, il y dénonce les politiciens corrompus associés aux juifs, avant de déduire la culpabilité du capitaine « de sa race » ! Au moment où la première révision est discutée, il dénonce les intellectuels comme des « nigauds, des étrangers, des animaux enragés ou décérébrés ». Membre de l'Académie française et député de Paris à partir de 1906, il continue d'afficher un farouche nationalisme dans ses œuvres. Barrès succède à Paul Déroulède comme président de la Ligue des patriotes en 1914 et soutient l'Union sacrée dans ses chroniques quotidiennes de *L'Écho de Paris*, ce qui le conduit, en 1917, à rendre hommage aux juifs morts pour la France<sup>61</sup>.

### **CARAN D'ACHE (Emmanuel Poiré, dit ; 1858-1909)**

Petit-fils d'un officier devenu maître d'armes à la cour impériale de Russie, Poiré passe sa jeunesse à Moscou, avant de s'engager dans l'armée. Il commence à dessiner pendant ses cinq années de service militaire. Installé à Montmartre en 1883, il choisit son pseudonyme (qui signifie « crayon » en russe) et publie ses dessins dans les différentes feuilles de la Butte (*La Caricature*, *Le Chat noir*, *La Vie parisienne*, *Le Rire*, *Le Journal*...). Caran d'Ache crée aussi de nombreuses pantomimes pour le cabaret du Chat noir. Il s'adonne au dessin politique en fondant avec Jean-Louis Forain en 1898 l'hebdomadaire antidreyfusard *Psst...!*. Après l'arrêt de cette publication, il continue à faire paraître ses dessins dans le quotidien conservateur *Le Figaro* et dans la revue royaliste *Le Panache*. Il est aussi l'auteur d'albums, dont le plus retentissant fut *Carnet de chèques*, consacré au scandale de Panama<sup>62</sup> (1893).

### **Godefroy CAVAINAC (1853-1905)**

Ministre de la Guerre antidreyfusard mais à l'origine de la découverte du « faux Henry ». Fils du général Louis-Eugène Cavaignac, ministre de la Guerre qui réprima l'insurrection révolutionnaire de juin 1848, avant d'être désigné comme chef du pouvoir exécutif et d'être battu à l'élection présidentielle par Louis-Napoléon, futur Napoléon III. Polytechnicien de la promotion 1872, ingénieur des Ponts, Cavaignac est aussi licencié en droit. Il entame une carrière d'élus local. Ministre de la Guerre de novembre 1895 à avril 1896, il retrouve ce portefeuille, succédant au général Billot quand Méline est remplacé par Brisson. Ce civil, engagé à dix-sept ans pendant la guerre de 1870, a reçu la médaille militaire et se veut un défenseur de l'« Arche sainte ». Les propos de Cavaignac devant les députés le 7 juillet 1898, à propos des preuves irréfutables de la culpabilité du capitaine, débouchent sur la dénonciation publique des faux par le colonel Picquart. Les aveux et la mort dramatique de Joseph Henry entraînent la démission du chef d'état-major général et celle du ministre. Réélu député en avril 1902, Cavaignac siège avec les républicains nationalistes et s'oppose à la seconde révision réclamée par Jaurès<sup>63</sup>.

---

61. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-maurice-barres.htm>

62. B. Tillier, *Cochon de Zola !...*, op. cit., p. 154.

63. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-godefroy-cavaignac.htm>

### **Georges CLEMENCEAU (1841-1929)**

Pilier des combats dreyfusards en 1898-1899. Fils d'un médecin républicain condamné sous l'Empire comme lui-même dès 1862, Clemenceau est médecin à Montmartre, où il est élu maire le 5 septembre 1870. Député de la Seine dès 1871, il devient le « tombeur de ministères » ; député du Var en 1889, il est mêlé au scandale de Panama, à cause du financement de son journal *La Justice*. Éditorialiste de *L'Aurore* à partir de novembre 1897, il trouve le titre « J'accuse...! » pour la lettre de Zola au président de la République. Ses propres écrits sur l'Affaire – 665 articles en trois ans – sont publiés chez Stock, en sept volumes, entre 1899 et 1903. Clemenceau s'oppose à la grâce accordée par le gouvernement à l'issue du procès de Rennes, qu'il décrit comme un « stigmate d'infamie ». En 1906, devenu président du Conseil, il ne souhaite pas que son ministre de la Guerre, Georges Picquart, fasse réviser l'ancienneté du chef d'escadron Dreyfus<sup>64</sup>.

### **Édouard DRUMONT (1844-1917)**

Principal propagateur de l'antisémitisme dans la France de la Troisième République et ardent antidreyfusard. Employé au département de la Seine, il écrit dans *L'Univers* de Louis Veuillot et dans *La Liberté* d'Émile de Girardin, avant de publier des ouvrages historiques. En 1886, les deux volumes de *La France juive* assurent sa popularité ; par dizaines de milliers, en plus de cent vingt rééditions, ses ouvrages constituent un bréviaire de la haine. En 1892, Drumont fonde le quotidien antisémite *La Libre Parole*, où il se déchaîne contre les parlementaires compromis dans le scandale de Panama et fait campagne contre la présence d'officiers juifs dans l'armée. Le 1<sup>er</sup> novembre 1894, son quotidien titre en première page sur l'arrestation d'un traître juif à l'état-major. Candidat antisémite, Drumont est élu député d'Alger en mai 1898 et demande vainement l'abrogation du décret Crémieux<sup>65</sup>.

### **Marguerite DURAND (1864-1936)**

Comédienne et journaliste féministe. En 1888, Marguerite Durand abandonne le théâtre et épouse le député et avocat Georges Laguerre, fervent partisan du général Boulanger. La « muse du boulangisme » fait ses premières armes de journaliste à *La Presse*, que dirige son mari. Entrée au *Figaro* en 1891, elle couvre le Congrès féministe international de 1896. Enthousiasmée par les femmes qu'elle entend et par la justesse de leurs revendications, elle crée le quotidien – puis mensuel – *La Fronde*, qui, de 1897 à 1905, sera entièrement rédigé, composé, administré et dirigé par des femmes. Les campagnes de *La Fronde* permettent pour celles-ci quelques avancées notables : possibilité d'être admises à l'École des beaux-arts, d'assister aux débats parlementaires, de recevoir la Légion d'honneur, d'accéder au Barreau, etc. Marguerite Durand poursuit sa carrière de journaliste, agissant en faveur des femmes à travers l'organisation de congrès, de syndicats féminins, militant pour leur droit de vote. Elle collecte et conserve archives et documents relatifs à l'histoire des femmes et à leur rôle dans la société, dans tous les domaines d'activité. En 1931, elle fait don à la Ville de Paris de l'ensemble de ses collections, créant ainsi la première bibliothèque féministe française officielle, dont elle assure la direction jusqu'à sa mort<sup>66</sup>.

---

64. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-georges-clemenceau.htm>

65. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-edouard-drumont.htm>

66. Source : <https://www.archivesdufeminisme.fr/ressources/liens/bib-marguerite-durand-presentation/>

### **Jean-Louis FORAIN (1852-1931)**

Peintre, dessinateur, graveur, Forain est, à ses débuts, proche du groupe des impressionnistes, aux expositions desquels il participe à quatre reprises. Il connaît le succès avec ses dessins parus dans des revues satiriques et trouve un ton personnel dans *Le Courrier français*, où ses illustrations accompagnées de légendes féroces font merveille auprès du Tout-Paris. La grande presse accueille ensuite ses dessins ; la consécration vient de sa série « La Comédie parisienne », publiée dans *Le Figaro*. En 1898, il fonde avec Caran d'Ache l'hebdomadaire antidreyfusard *Psst...!*, dont la publication s'arrête après le procès de Rennes, l'Affaire semblant terminée. Forain quitte *Le Figaro* qu'il juge trop proche de Dreyfus et donne ses dessins à *L'Écho de Paris*. Pendant la Première Guerre mondiale, il produit de nombreux dessins de propagande. Devenu célèbre et fortuné, il se consacre à la lithographie, à l'eau-forte et à la peinture<sup>67</sup>.

### **Jean JAURÈS (1859-1914)**

Énonciateur passionné des *Preuves* de l'innocence du capitaine Dreyfus en 1898, artisan du lancement de la seconde révision. Fils d'un négociant en drap, reçu premier à l'École normale supérieure en 1878, Jaurès est agrégé de philosophie en 1881. Enseignant au lycée d'Albi, puis, dès 1883, à la faculté des lettres de Toulouse, il devient député républicain de Castres en 1885. Ardent dreyfusard à partir de 1897, il s'adresse aux députés le 24 janvier 1898, demandant que l'on porte au pays « toute la vérité et non pas une vérité mutilée et incomplète » ; il s'agit pour lui d'une « question qui touche aux garanties de la défense pour tout citoyen ». Il dénonce un soupçon détestable, des questions de race et de religion. En 1903, il reprend la bataille et lance le processus de la réhabilitation. Fondateur du quotidien *L'Humanité* en 1904, le ténor du bloc des gauches est assassiné le 31 juillet 1914 par Raoul Villain, qui sera acquitté de son crime en 1919. Jaurès entre au Panthéon en 1924, au temps du Cartel des gauches.

### **Fernand LABORI (1860-1917)**

Avocat de Lucie Dreyfus, puis de Zola, du colonel Picquart et du sénateur Trarieux en 1898, défenseur du capitaine pendant le procès de Rennes, aux côtés de M<sup>e</sup> Demange. Avocat des antiboulangistes, commis d'office pour l'anarchiste Vaillant, Labori est choisi par Mathieu et Lucie Dreyfus afin de les représenter, comme parties civiles, au procès du commandant Esterhazy. Il défend Zola devant les cours d'assises de Paris et de Versailles. Labori est victime d'un attentat à Rennes, le 14 août 1899. Éloigné du procès jusqu'au 22, il renonce à plaider, écoutant Jaurès lui dire que cela rendra certain l'acquittement ! Cette double blessure, sa critique de la grâce débouchent sur une rupture avec les Dreyfus en décembre 1900 et développent son antisémitisme. Mais si Mathieu consigne, dans ses souvenirs, qu'il en avait « assez de ses récriminations sans fin, de son amertume toujours renouvelée », Alfred tient à lui écrire : « Je conserverai un souvenir éternellement reconnaissant de votre admirable dévouement pendant ces années néfastes<sup>68</sup>. »

---

67. B. Tillier, *Cochon de Zola !...*, op. cit., p. 155.

68. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-fernand-labori.htm>

### **Auguste MERCIER (1833-1921)**

Premier accusateur public du capitaine Dreyfus, dès le 28 novembre 1894, et coordonnateur des antidreyfusards au procès de Rennes. Fils d'officier, polytechnicien en 1852, lieutenant en 1856, le capitaine Mercier sert à l'état-major particulier de l'artillerie dès 1864. Colonel en 1879, il est général de brigade quand il devient directeur des services administratifs du ministère, le 27 décembre 1884. C'est en homme des bureaux qu'il accède au poste de ministre de la Guerre, le 3 décembre 1893. Il déclare à propos de Dreyfus : « La culpabilité de cet officier est absolument certaine. » Bien qu'il ait cessé d'être ministre dès le 24 janvier 1895, il dirige de la même façon les témoins de l'accusation au procès de Rennes. Fait grand officier de la Légion d'honneur dès février 1895, membre du Conseil supérieur de la guerre depuis mars 1898 et général de division, il incarne la puissance de l'« Arche sainte », cette armée française dont l'opinion espère qu'elle vengera le désastre de Sedan et reprendra les provinces perdues. Élu sénateur de la Loire-Inférieure le 28 janvier 1900, la loi d'amnistie le protège. Devant la cour de cassation, en 1904, Mercier dément l'existence du document « portant de la main d'un souverain étranger une annotation accusatrice contre Dreyfus ». Resté l'idole des antidreyfusards, il reçoit d'eux, le 29 juin 1907, une médaille d'or et siège au Sénat jusqu'au 10 janvier 1920<sup>69</sup>.

### **Marie-Georges PICQUART (1854-1914)**

Formé à Saint-Cyr puis à l'École d'application d'état-major, Picquart est capitaine en 1880. Il sert à l'état-major du 2<sup>e</sup> bureau en 1883. Professeur de topographie à l'École supérieure de guerre en 1890, il revient à l'état-major général en octobre 1893 et y succède au colonel Sandherr comme chef de la section de statistique. Découvrant la culpabilité d'Esterhazy en 1896, Picquart le dénonce, provoquant l'hostilité de sa hiérarchie. Envoyé en Tunisie en janvier 1897, il est traduit devant un conseil d'enquête en 1898 ; à la majorité de quatre voix contre une, il est déclaré dans le cas « d'être mis en réforme pour faute grave dans le service ». Une décision présidentielle entérine cette mesure de discipline le 26 février 1898. Sa réintégration dans les cadres de l'armée n'intervient que par la loi du 13 juillet 1906 pour prendre rang du 10 juillet 1903. Picquart est ministre de la Guerre d'octobre 1906 à juin 1909. Le 15 juin 1907, il déclare à Dreyfus qu'il est impossible de reconstituer sa carrière, ce qui décide l'officier à prendre sa retraite, « victime jusqu'au bout<sup>70</sup> ».

### **Francis DE PRESSENSÉ (1853-1914)**

Journaliste dreyfusard et successeur de Ludovic Trarieux à la présidence de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Licencié en droit et en lettres, De Pressensé est fonctionnaire dans les ministères de l'Instruction publique et des Affaires étrangères. Après avoir été secrétaire d'ambassade en Turquie puis aux États-Unis, il démissionne en 1880. Journaliste à *La République française* de Léon Gambetta, chroniqueur de politique étrangère au *Temps*, il fait campagne pour la révision du procès de Dreyfus dès 1897. Démissionnaire de la Légion d'honneur après la condamnation de Zola, il adhère à la LDH dès sa création en 1898 et participe à de nombreuses réunions pour réclamer la révision. La même année, il publie *Un héros. Le lieutenant-colonel Picquart*. Élu député socialiste du Rhône le 11 mai 1902, il se bat pour la seconde révision, tout en s'impliquant dans la préparation de la loi de séparation des Églises et de l'État. De Pressensé préside la LDH après la mort de Trarieux, pendant près de dix ans.

69. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-auguste-mercier.htm>

70. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-georges-picquart.htm>

### **Joseph REINACH (1856-1921)**

Premier député dreyfusard, acteur et historien de l’Affaire. Fils d’un banquier allemand, chef de cabinet du président du Conseil Léon Gambetta en 1881-1882, Reinach succède à ce dernier à la direction de *La République française*. Député des Basses-Alpes depuis 1889, il est averti très tôt de la mise au secret de Dreyfus, par son frère Salomon, archéologue alerté par un autre ancien élève de l’École normale supérieure, Lucien Lévy-Bruhl, cousin par alliance du capitaine. Multipliant les articles, rédigeant des brochures dans lesquelles il montre le poids de l’antisémitisme dans l’Affaire, Reinach subit la méfiance de la gauche, qui conseille aux prolétaires de ne rallier « aucun des clans de cette guerre civile bourgeoise » ! En dépit des injures dont l’abreuve Drumont, qui dénonce en lui le « faux Français, le type du juif allemand, du juif d’invasion », il se bat sans cesse, tout en engrangeant les éléments qui vont nourrir les sept tomes de son *Histoire de l’affaire Dreyfus*. En mars 1898, il fait campagne publiquement pour que Lucie Dreyfus puisse rejoindre son mari et est exclu des cadres de réserve de l’armée pour avoir dénoncé, dans *Le Siècle*, le « faux Henry ». À l’automne, malgré la perte de son siège de député, il contribue aux pressions qui permettent que l’on avertisse le détenu qu’une procédure de révision est entamée<sup>71</sup>.

### **Caroline RÉMY, dite Séverine (1855-1929)**

Séverine est la première femme journaliste à vivre de sa plume en publiant dans de multiples journaux, du *Gaulois* à *La Libre Parole*. Formée au journalisme par Jules Vallès, elle dirige *Le Cri du peuple* et devient assez célèbre pour être envoyée à Rome par *Le Figaro* et y obtenir un entretien avec le pape Léon XIII, publié le 4 août 1892 – l’antisémitisme y est condamné. Devenue dreyfusarde au contact de Bernard Lazare et après la démonstration de Zola, elle se lance dans la défense du capitaine dans plusieurs journaux d’Europe, considérant celui-ci comme un « prétexte au grand combat des idées ». Au procès de Zola, ses « Notes d’une frondeuse » et ses « Impressions d’audience » marquent les lecteurs parisiens de *La Fronde* comme les acheteurs bruxellois du *Petit Bleu*<sup>72</sup>.

### **Auguste SCHEURER-KESTNER (1833-1899)**

Industriel alsacien de la chimie, libéral, opposant au Second Empire, député du Haut-Rhin en 1871, proche de Léon Gambetta. Figure respectée du parti républicain, Scheurer-Kestner joue un rôle capital dans la révision du procès de Dreyfus. Dirigeant, avec Gambetta, le groupe de l’Union républicaine, il est nommé sénateur inamovible le 15 septembre 1875. Vice-président du Sénat en février 1895, il apprend le nom du vrai coupable, le 13 juillet 1897, par M<sup>e</sup> Leblois, ami du colonel Picquart. Ne pouvant faire état de sa source, il enquête et tente de le faire savoir à Dreyfus par l’intermédiaire de Joseph Reinach, qui va vainement voir le ministre des Colonies André Lebon. Reçu par Félix Faure le 29 octobre 1897, Scheurer-Kestner publie, dans *Le Temps*, le 14 novembre, sa certitude de l’existence de pièces prouvant l’innocence de Dreyfus et son souhait d’une enquête régulière. Déchaînant de violentes haines, il subit l’apparente victoire des antidreyfusards en janvier 1898, avec l’acquittement d’Esterhazy et la perte de sa vice-présidence du Sénat. Tout en n’approuvant pas le ton de Zola dans « J’accuse...! », il témoigne en sa faveur. En 1899, atteint d’un cancer, il fait envoyer une lettre au conseil de guerre de Rennes, mais meurt le 19 septembre, jour de la grâce du capitaine<sup>73</sup>.

71. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-joseph-reinach.htm>

72. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-caroline-remy-dite-severine.htm>

73. Extraits de F. Démier, *La France du XIX<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., et du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-auguste-scheurer-kestner.htm>

### **Ludovic TRARIEUX (1840-1904)**

Dreyfusard et président fondateur de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen. Trarieux est avocat à la cour d'appel de Bordeaux de 1862 à 1880. Élu de la gauche républicaine, il devient sénateur de la Gironde en 1888. Avec trois collègues, il instruit le procès du général Boulanger devant la Haute Cour en 1889. Président du groupe des sénateurs de centre gauche, il est rapporteur des mesures de répression des menées anarchistes, en 1894, ce que l'extrême gauche désigne comme les « lois scélérates » car elles frappent les activités syndicales. Ministre de la Justice, garde des Sceaux dans le gouvernement Ribot du 26 janvier au 1<sup>er</sup> novembre 1895, Trarieux, franc-maçon anticlérical, s'émeut des violences suscitées par le procès de Zola. Avec le chartiste dreyfusard Paul Viollet, il rédige les statuts de la Ligue des droits de l'homme (LDH), dont il devient le premier président. Dès la première assemblée générale, le 4 juin 1898, 1 000 adhérents sont dénombrés ; ils seront 6 000 quelques mois plus tard et 20 000 en 1901. S'il siège au Sénat jusqu'à sa mort, c'est à la lutte pour la révision des condamnations de Dreyfus et à la LDH que Trarieux se consacre<sup>74</sup>.

### **Ferdinand WALSIN ESTERHAZY (1847-1923)**

Espion au service de l'Allemagne et véritable auteur du bordereau qui fit condamner Alfred Dreyfus. Fils d'un général mort des suites de la guerre de Crimée, Esterhazy bénéficie avec sa sœur d'une pension annuelle de 1 500 francs sur la liste civile de Napoléon III. Il échoue à l'entrée à Saint-Cyr et s'engage dans l'armée pontificale, puis dans la Légion romaine, le 22 mai 1869. Il démissionne en mai 1870 et reprend du service au régiment étranger en juin. Lieutenant dans les zouaves de 1871 à 1874, il est capitaine dans l'infanterie jusqu'en 1882, mais surtout à l'état-major général où il traduit des documents allemands. Sa hiérarchie officielle se plaint qu'il soit « détaché à perpétuité », au point qu'en 1881 il est signalé comme « n'ayant jamais fait une heure de service ». Employé dans les services de renseignements en Algérie, il multiplie les congés, prétextant des fièvres intermittentes. Après s'être vu refuser, en février 1888, une mise en non-activité « à titre d'infirmités temporaires », il développe sans doute des activités d'espion et sollicite, en mai, un poste dans l'Est. Domicilié à Paris même quand il est affecté dans le Midi ou qu'il passe des congés en Bavière, il est protégé par l'état-major général, y compris lorsque le colonel Picquart prouve qu'il a écrit le bordereau. En janvier 1898, Esterhazy est acquitté du crime pour lequel Dreyfus a été condamné. Il fuit en Grande-Bretagne, où il vit d'expédients, d'articles de journaux, dont l'un dans lequel il reconnaît être l'auteur du bordereau<sup>75</sup>.

---

74. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-ludovic-trarieux.htm#gloss4>

75. Extraits du site « Dreyfus réhabilité » : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/bio/bio-flash-ferdinand-walsin-esterhazy.htm>

## Bibliographie sélective

- AYNIE Marie, *Les Amis inconnus. Se mobiliser pour Dreyfus, 1897-1899*, Toulouse, Privat, 2011.
- BIRNBAUM Pierre, *L’Affaire Dreyfus. La République en péril*, Paris, Gallimard, coll. Découvertes, 1994.
- BOUSSEL Patrice, *L’Affaire Dreyfus et la Presse*, Paris, Armand Colin, coll. Kiosque, 1998.
- COCHE Marie-Neige et DUCLERT Vincent, *Alfred et Lucie Dreyfus. Écrire, c’est résister. Correspondance (1894-1899)*, Paris, Gallimard, coll. Folio Inédit histoire, 2019.
- COLLECTIF, *Les Représentations de l’affaire Dreyfus dans la presse en France et à l’étranger, Littérature et nation*, numéro spécial hors série, actes du colloque de Saint-Cyr-sur-Loire, Tours, Publication de l’université François Rabelais, novembre 1994.
- DENIS Michel, LAGRÉE Michel et VEILLARD Jean-Yves, *L’Affaire Dreyfus et l’Opinion publique en France et à l’étranger*, Rennes, PUR, coll. Histoire, 1995.
- DREYFUS Alfred et Lucie, *Écris-moi souvent, écris-moi longuement... Correspondance de l’île du Diable*, édition établie par Vincent Duclert, Paris, Mille et Une Nuits, 2005.
- DUCLERT Vincent, *Alfred Dreyfus. L’honneur d’un patriote*, Paris, Fayard, coll. Pluriel, 2018.
- DUCLERT Vincent, *L’Affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2018 (4<sup>e</sup> éd.).
- JOLY Bertrand, *Histoire politique de l’affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2014.
- ORIOL Philippe, *L’Histoire de l’affaire Dreyfus. De 1894 à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.
- ORY Pascal et SIRINELLI Jean-François, *Les Intellectuels en France. De l’affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992.
- TILLIER Bertrand, *Cochon de Zola ! ou les infortunes caricaturales d’un écrivain engagé, suivi d’un dictionnaire des caricaturistes*, Paris, Séguier, 1998.
- TILLIER Bertrand, *Les Artistes et l’Affaire Dreyfus. 1898-1908*, Seyssel, Champ Vallon, coll. Époques, 2009.
- ZOLA Émile, *J’accuse...! Les grands textes de l’affaire Dreyfus*, présentés par Philippe Oriol, Paris, Libro, coll. Document, 1998.
- ZOLA Émile, *La Vérité en marche. L’affaire Dreyfus*, textes présentés par Vincent Duclert, Paris, Taillandier, coll. Texto, 2019.

## Sitographie

- Fonds Dreyfus numérisé du musée d'art et d'histoire du Judaïsme. Pour accéder aux documents présentés dans ce dossier, utiliser les numéros d'inventaire sans le préfixe « inv. » : [https://www.mahj.org/fr/collections/recherche?f%5B0%5D=field\\_obj\\_catalogues%3A7923](https://www.mahj.org/fr/collections/recherche?f%5B0%5D=field_obj_catalogues%3A7923)
- 1906 : Dreyfus réhabilité : <http://www.dreyfus.culture.fr/fr/>  
Site très complet créé en 2006 par le ministère de la Culture, à l'occasion de la commémoration du centenaire de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus.
- Gallica : <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop>  
Catalogue et documents numérisés de la Bibliothèque nationale de France. On y trouve en particulier une page thématique « presse et revues » qui permet d'accéder très facilement aux journaux de l'époque : <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-et-revues?mode=desktop>
- Exposition numérique sur l'histoire de la Ligue des droits de l'homme sur le site de La Contemporaine, bibliothèque universitaire de Paris Nanterre : <http://www.lacontemporaine.fr/expositions/ldh/>  
Trois chapitres de l'histoire de la LDH, de l'affaire Dreyfus jusqu'à nos jours, s'appuyant sur le fonds d'archives que l'association a légué à La Contemporaine en 2000. Le premier chapitre couvre l'affaire Dreyfus. À noter que l'on peut y consulter en ligne *L'Affaire Dreyfus*, film dreyfusard que Georges Méliès réalisa en août et septembre 1899, pendant la révision du procès de Dreyfus ; il est considéré comme le tout premier film politique et engagé du cinéma : <http://www.lacontemporaine.fr/expositions/ldh/reperes/georges-melies-l-affaire-dreyfus>
- Histoire par l'image : <https://www.histoire-image.org/recherche-avancee?keys=affaire+dreyfus>  
Site du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale destiné aux enseignants de l'enseignement secondaire et à leurs élèves. Extrait de la présentation du projet sur le site : « À travers des peintures, dessins, gravures, sculptures, photographies, affiches, documents d'archives, nos études proposent un éclairage sur les réalités sociales, économiques, politiques et culturelles d'une époque. »  
Quelques documents sur l'affaire Dreyfus y sont présentés.









► **Conception**

Cécile Petitet

► **Textes**

Marie Aynié (introduction) ; Cécile Petitet (présentation et mode d'emploi du dossier pédagogique, l'engagement et ses formes, propagande, chronologie illustrée, glossaire, biographies des principaux protagonistes, bibliographie sélective, sitographie) ; Rim Rejichi (l'affaire Dreyfus dans les programmes scolaires, activités élèves).

► **Relecture**

Marie Aynié

► **Recherche iconographique**

Cécile Petitet

► **Coordination éditoriale**

Raffaella Russo-Ricci

► **Mise en pages**

Larissa Pusceddu

► **Correction**

Sylvie Bellu

► **Crédits**

© mahJ, Paris, pour toutes les illustrations.

© mahJ, Paris, tous droits réservés pour les textes, janvier 2021.